

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2457

3 octobre 2012

### SOMMAIRE

Digipay Group S.A. ....	117936	IMOLINA société anonyme .....	117924
Ets Wantz S.A. ....	117890	In Altum S.A. ....	117924
European Real Estate S.A. ....	117890	Indesit Company Luxembourg S.A. ....	117896
European Real Estate S.A. ....	117890	Inpa Trading S.A. ....	117924
Falcon Craig Consulting S.à r.l. ....	117890	InPro II Licensing S.à r.l. ....	117895
Falcon Craig Consulting S.à r.l. ....	117891	Insight PVD S.à r.l. ....	117894
Falcon Craig Consulting S.à r.l. ....	117891	Insight-Studio M III S.à r.l. ....	117894
FF Friederes S.à.r.l. ....	117891	Insight-Studio M II S.à r.l. ....	117894
First Baltic Property S.A. ....	117891	Insight-Studio M I S.à r.l. ....	117894
FRASELI Investments S.à r.l. ....	117891	International Textile Investment S.A. ...	117925
Gangolf Sàrl .....	117892	Isopack Machinery S.A. ....	117895
Georges & Associés S.à r.l. ....	117892	Jawhara S.A. ....	117935
GFI Group Services Lux Limited .....	117892	Kompass Wohnen S.à r.l. ....	117924
GGM 11 S.à r.l. ....	117892	Marelle S.à r.l. ....	117935
GigaMedia Europe Limited .....	117892	MBP Hospitality Group .....	117925
GL Luxembourg .....	117893	Media-Link SICAV-SIF S.C.A. ....	117896
Globe Holding S.à r.l. ....	117893	Mediterranean Shipping Company Luxem- burg S.A. ....	117925
Happy Landings S.A. ....	117893	Megaphone S. à r.l. ....	117925
Hitechphoto S.à r.l. ....	117893	Melina S.A., société de gestion de patrimoi- ne familial .....	117936
Hitecline Sàrl .....	117893	NSS Sub Feeder S.à r.l. ....	117935
Holbourg S.A. ....	117894	OCM Cineplex Galaxy S.à.r.l. ....	117935
Il Cantuccio s.à r.l. ....	117895	Pan Peninsula Czech Opportunities S.à r.l. .....	117925
Ildiko SPF S.A. ....	117895	SPE III Finance S.à r.l. ....	117890
Immobilière Am Pull S.A. ....	117895		
Immobilière BIG S.à r.l. ....	117895		
Immobilière Martine Kirsch S.à.r.l. ....	117896		

**Falcon Craig Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 20, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 102.043.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2012.

Krieger Jean-Claude  
*Le Cabinet Comptable*

Référence de publication: 2012116408/12.

(120157267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**SPE III Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 139.262.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg,  
en date du 29 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1628 du 2 juillet 2008.

Les comptes annuels abrégés de la Société au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SPE III Finance S.à r.l.  
Signature

Référence de publication: 2012116655/14.

(120157204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Ets Wantz S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8544 Nagem, 4, rue de Redange.  
R.C.S. Luxembourg B 103.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012116392/10.

(120157254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**European Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R.C.S. Luxembourg B 10.903.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012116394/9.

(120156637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**European Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R.C.S. Luxembourg B 10.903.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012116395/9.

(120156638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**First Baltic Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 109.076.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012116402/10.

(120156737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

**FF Friederes S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9205 Diekirch, 13, rue Saint Antoine.  
R.C.S. Luxembourg B 118.478.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012116414/10.

(120157014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

**Falcon Craig Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 20, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 102.043.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2012.

Krieger Jean-Claude  
*Le Cabinet Comptable*

Référence de publication: 2012116409/12.

(120157268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

**Falcon Craig Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 20, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 102.043.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2012.

Krieger Jean-Claude  
*Le Cabinet Comptable*

Référence de publication: 2012116410/12.

(120157269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

**FRASELI Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 158.253.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FRASELI Investments S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012116422/11.

(120157189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

**Georges & Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 107.572.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2012.

Référence de publication: 2012116424/10.

(120157049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**GigaMedia Europe Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 111.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 151.831.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2012.

Référence de publication: 2012116425/10.

(120156942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Gangolf Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2413 Luxembourg, 35, rue du Père Raphaël.

R.C.S. Luxembourg B 54.639.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2012116432/11.

(120156785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**GFI Group Services Lux Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 12.020.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 153.207.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2012.

Référence de publication: 2012116434/10.

(120156748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**GGM 11 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2740 Luxembourg, 2, rue Nicolas Welter.

R.C.S. Luxembourg B 159.803.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2012116435/10.

(120157184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**GL Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 26, place de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 67.387.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2012116436/11.

(120157255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Globe Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 95.625.

Le bilan de la société au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012116439/12.

(120156891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Happy Landings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 139.850.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice cloturant en date du 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*L'Organe de Gestion*

Référence de publication: 2012116449/11.

(120156646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Hitechphoto S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 28, Gruusstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 153.590.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2012116454/11.

(120157248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Hitecline Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 28, Gruusstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 85.484.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2012116455/11.

(120157249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Holbourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 105.781.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Domiciliaire

Référence de publication: 2012116457/11.

(120156602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Insight PVD S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 145.512.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 août 2012.

Référence de publication: 2012116461/10.

(120156744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Insight-Studio M I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 116.670,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 144.243.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 août 2012.

Référence de publication: 2012116462/10.

(120156745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Insight-Studio M II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 144.339.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 août 2012.

Référence de publication: 2012116463/10.

(120156746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Insight-Studio M III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 36.652,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 136.921.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 août 2012.

Référence de publication: 2012116464/10.

(120156747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**InPro II Licensing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 90.145.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour InPro II Licensing S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012116466/11.

(120157003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Isopack Machinery S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R.C.S. Luxembourg B 87.468.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012116469/9.

(120156639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Immobilière BIG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7391 Blaschette, 6, rue de l'Ecole.  
R.C.S. Luxembourg B 64.074.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012116475/9.

(120156902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Il Cantuccio s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 14, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 27.344.

Les comptes annuels du 01/01/2011 au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012116471/10.

(120157305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Ildiko SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 61.685.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ILDIKO SPF S.A.

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2012116472/12.

(120156944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Immobilière Am Pull S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4940 Hautcharage, 240, avenue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 135.730.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012116474/10.

(120156941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

**Immobilière Martine Kirsch S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1317 Luxembourg, 3, rue Sainte Catherine.

R.C.S. Luxembourg B 98.254.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012116477/10.

(120156789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

**Indesit Company Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 15.826.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INDESIT COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2012116482/12.

(120156974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

**Media-Link SICAV-SIF S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 171.277.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the thirtieth of August.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) Media-Link Management S.à r.l. , a société à responsabilité limitée incorporated and existing under Luxembourg 1915 Law, having its registered office at L- 1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, as unlimited shareholder ("Unlimited Shareholder"), represented by two of its managers, Mr. Bernard Couvreur, with personal address at 5 Chemin de la Boisserette, 1208 Genève, Suisse and Mr. Philippe Chausse, with personal address at 95 Avenue de Choisy, 75013 Paris.

2) Fairlink International, a société à responsabilité limitée, having its registered office at 6, rue Jean-Gabriel Eynard, c/ o Rodrigue Sperisen, avocat, 1205 Genève, as limited shareholder ("Limited Shareholder"), represented by Mr. Philippe Chausse, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxy signed "ne varietur" by all the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a company which they form between themselves.

**Preliminary Title - Definitions**

"1915 Law" The Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies as amended or supplemented from time to time.

"2007 Law" The Luxembourg law dated 13 February 2007 governing specialized investment funds, as amended or supplemented from time to time.

"Administrative Agent" Any administrative agent appointed by the Company from time to time.

"Appendix" The relevant appendix of the Investment Memorandum specifying the terms and conditions of a specific Sub-Fund.

"Articles" The articles of incorporation of the Company.



“Board” The board of managers of the General Partner.

“Business Day” Any day other than a Saturday, Sunday, Good Friday or other day that is a legal holiday under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg or is a day on which banking institutions located in the Grand Duchy of Luxembourg are required by law or other governmental action to close.

“Class” or “Classes” A class of Ordinary Shares issued by any of the Sub-Funds and any further classes of Ordinary Shares issued by any of the Sub-Funds.

“Custodian” Any custodian appointed by the Company from time to time.

“Cut-Off Time” The deadline, as specified for each Sub-Fund in the relevant Appendix, before which applications for subscription, redemption or conversion of Ordinary Shares of any Class in any Sub-Fund must be received by the Registrar and Transfer Agent in order to be dealt with on the following Valuation Day.

“Eligible Investors” Institutional Investors, Professional Investors and/or Well-informed Investors within the meaning of article 2 of the 2007 Law.

“Euro” or “EUR” The lawful currency of the European Union.

“General Partner” Media-Link Management S.à r.l., the management shareholder (associé gérant commandité) of the Company, a private limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg acting as the general partner and responsible for the management of the Company.

“Initial Offering Period” The period during which Ordinary Shares for a relevant Sub-Fund are first offered for subscription i.e. a period commencing from the date specified in the relevant Appendix and ending on the date specified in the relevant Appendix unless earlier terminated or extended by the General Partner.

“Initial Subscription Price” In relation to each Sub-Fund, the first offering price of Ordinary Shares in a Sub-Fund made pursuant to the terms and conditions of the Investment Memorandum and the relevant Appendix.

“Institutional Investors” Investors who are qualified as institutional investors according to guidelines or recommendations issued by the Regulatory Authority from time to time.

“Investment Memorandum” The investment memorandum of the Company as may be amended or supplemented from time to time.

“Investors” Holders of Ordinary Shares issued by the Company.

“Management Fee” An annual management fee to be paid as further described in the section “Expenses” of the Investment Memorandum and specified for each Sub-Fund individually in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.

“Management Share(s)” Management Shares which have been subscribed by the General Partner upon incorporation of the Company in its capacity as associé gérant commandité of the Company.

“Managers” Any manager of the General Partner.

“Net Asset Value” or “NAV” The net asset value of the Company, of each Class, of each Ordinary Share pursuant to the provisions set out in article “Determination of the Net Asset Value” of the Articles.

“Ordinary Shares” Shares issued in different Sub-Funds and/or Classes pursuant to the Investment Memorandum and the Articles, which have been subscribed by the Eligible Investors.

“Performance Fee” A Performance fee to be paid as further described in the section “Expenses” of the Investment Memorandum and specified for each Sub-Fund individually in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.

“Placement Fee” A placement fee to be paid as further described in the section “Expenses” of the Investment Memorandum and specified for each Sub-Fund individually in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.

“Professional Investors” Investors qualified as professional investors under Annex II of Directive 2004/39/EC on investment services and regulated markets as amended from time to time.

“Redemption Day” The Business Day as disclosed in the relevant Appendix to the Investment Memorandum on which Ordinary Shares in the relevant Sub-Fund are redeemable.

“Redemption Fee” Any redemption fee which may be applicable to the Ordinary Shares of a relevant Class being redeemed as specified within each Sub-Fund in the relevant Appendix.

“Redemption Price” The price corresponding on each Redemption Day to the corresponding Net Asset Value per Ordinary Share of the relevant Class after adjustment for:

- (i) Any accrual of Management Fees and Performance Fees due (if any); and /or
- (ii) Any Redemption Fee, (if any).

“Reference Currency” The currency in which each Sub-Fund or Class is denominated.

“Registrar and Transfer Agent” Any agent selected from time to time by the Company to perform all registrar and transfer agency duties required by Luxembourg law.

“Regulatory Authority” The Luxembourg authority or its successor in charge of the supervision of the undertakings for collective investment in the Grand Duchy of Luxembourg, “Commission de Surveillance du Secteur Financier” (C.S.S.F).

“Share” or “Shares” Ordinary Shares and Management Shares.

“Shareholder” A holder of a Share of the Company.

“Sub-Fund” or “Sub-Funds” Any sub-fund of the Company established by the General Partner in accordance with the Investment Memorandum and the Articles.

“Subscription Application Form” The form to be used for transacting Ordinary Shares.

“Subscription Day” The Business Day as disclosed in the relevant Appendix to the Investment Memorandum on which Ordinary Shares in the relevant Sub-Fund may be subscribed.

“Subscription Price” The price as specified in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.

“US Dollar” or “USD” The lawful currency of the United States of America.

“US Person” Any resident or person with the nationality of the United States or one of their territories or possessions or regions under their jurisdiction, or any other company, association or entity incorporated under or governed by the laws of the United States or any person falling within the definition of “US Person” under such laws.

“Valuation Day” Each Business Day as at which the Net Asset Value will be determined for each Class in each Sub-Fund as it is stipulated in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.

“Well-informed Investors” Investors who (i) adhere in writing to the status of well-informed investors and (ii) either invest a minimum of EUR 125,000 (or the equivalent in US Dollars) in the Company or benefit from a certificate delivered by a credit institution within the meaning of Directive 2006/48/EC, another investment company within the meaning of Directive 2004/39/EC or a management company within the meaning of Directive 2001/107/EC stating that they are experienced enough to appreciate

### **Title I. Denomination, Registered office, Duration, Object**

**Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of shares of the Company hereafter issued, a company in the form of a société en commandite par actions qualifying as a société d'investissement à capital variable – fonds d'investissement spécialisé under the name of Media-Link SICAV-SIF S.C.A. (the "Company").

**Art. 2.** The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the General Partner.

Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the General Partner and, to the extent allowed by law, within the Grand Duchy of Luxembourg.

In the event that the General Partner determines that extraordinary political, military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation (the "Articles"), but only with the consent of the General Partner.

The Company shall not be dissolved in case the General Partner resigns, is liquidated, is declared bankrupt or is unable to continue its business. In such circumstances article 15 shall apply.

**Art. 4.** The purpose of the Company is to invest the funds raised from its Investors in a pool of assets with the aim of spreading the investment risks and providing to its Shareholders the results of management of its portfolio within the widest meaning as permitted under the 2007 Law, while reducing investment risk through diversification.

The Company is an umbrella fund and as such provides Investors with the choice of investment in a range of several separate Sub-Funds each of which relates to a separate portfolio of assets permitted by the 2007 Law with specific investment objectives, as described in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.

A separate portfolio of assets is maintained for each Sub-Fund and is invested in accordance with the investment objective and policy applicable to that Sub-Fund as further described in the relevant Appendix. The Company is one single legal entity. However, the rights of the Shareholders and creditors relating to a Sub-Fund or arising from the setting up, operation and liquidation of a Sub-Fund are limited to the assets of that Sub-Fund.

The Company may take all measures and perform all operations which it shall judge to be expedient in terms of achieving or furthering its object in the broadest sense within the framework of the 2007 Law.

### **Title II. Share capital - Shares**

**Art. 5.** The capital of the Company shall be represented by shares of no par value and shall at any time be equal to the net assets of the Company as defined in Article 25 hereof.

The capital of the Company shall be represented by two categories of shares, namely management shares held by the General Partner as unlimited shareholder (actionnaire commandité) ("Management Shares") and ordinary shares held by the limited shareholders (actionnaires commanditaires) ("Ordinary Shares") of the Company.

Each Ordinary Share and Management Share shall be referred to as a "share" and collectively as the "shares", whenever the reference to a specific category of shares is not justified.

The initial capital is thirty-one thousand Euros (EUR 31,000) divided into one (1) Management Share and three hundred and nine (309) Ordinary Shares fully paid-up and of no par value.

The minimum capital of the Company shall be the minimum capital required by Luxembourg law and must be reached within twelve months after the date on which the Company has been authorised as a specialised investment fund under the Law of 2007.

The General Partner may, at any time, as it deems appropriate, decide to create one or more compartments or sub-funds within the meaning of article 71 of the Law of 2007 (as may be amended), (each such compartment or sub-fund, a "Sub-Fund"). The shares to be issued in a Sub-Fund may, as the General Partner shall determine, be of one or more different classes (each such class, a "Class"), the features, terms and conditions of which shall be established by the General Partner.

The Company constitutes a single legal entity, but the assets of each Sub-Fund shall be invested for the exclusive benefit of the shareholders of the corresponding Sub-Fund and the assets of a specific Sub-Fund are solely accountable for the liabilities, commitments and obligations of that Sub-Fund.

The General Partner may create each Sub-Fund for an unlimited or a limited period of time.

The proceeds from the issuance of shares of any Class within a Sub-Fund shall be invested pursuant to Article 14 hereof in securities of any kind or other permitted assets corresponding to such geographical areas, industrial sectors or monetary zones, or to such specific types of equity or debt securities or assets or with such other specific features, as the General Partner shall from time to time determine in respect of the relevant Sub-Fund.

For the purpose of determining the capital of the Company, the net assets attributable to each Class of shares shall, if not expressed in USD, be converted into USD and the capital shall be the total of the net assets of all the Classes.

The general meeting of holders of shares of a Sub-Fund or Class, deciding with simple majority and subject to approval of the General Partner, may consolidate or split the shares of such Sub-Fund or Class.

**Art. 6.** The General Partner is authorised without limitation to issue further partly or fully paid Ordinary Shares at any time, in accordance with the procedures and subject to the terms and conditions determined by the General Partner and disclosed in the sales documents, without reserving to existing shareholders preferential or pre-emptive rights to subscription of the Ordinary Shares to be issued. Unless otherwise decided by the General Partner and disclosed in the sales documents, the issue price shall be equal to the Net Asset Value for the relevant Class of shares as determined in accordance with the provisions of Article 25 hereof plus a sales charge, if any, as the sales documents may provide.

Ordinary Shares may only be subscribed by well-informed investors (investisseurs avertis) within the meaning of the Article 2 of the Law of 2007 ("Eligible Investors") (as may be amended).

The General Partner may delegate to any of its managers or to any duly authorised person, the duty of accepting subscriptions for delivering and receiving payment for such new Ordinary Shares.

The General Partner is further authorised and instructed to determine the conditions of any such issue and to make any such issue subject to payment at the time of issue of the shares.

The issue of shares shall be suspended if the calculation of the Net Asset Value is suspended pursuant to Article 27 hereof.

The General Partner may decide to issue Ordinary Shares against contribution in kind in accordance with Luxembourg law. In particular, in such case, the assets contributed must be valued in a report issued by the Company's auditor, if and to the extent required by Luxembourg law. Any costs incurred in connection with a contribution in kind shall be borne by the relevant shareholder.

The General Partner may, at its discretion, delay the acceptance of any subscription application for shares until such time as the Company has received sufficient evidence that the applicant qualifies as an Eligible Investor.

In addition to any liability under applicable law, each shareholder who does not qualify as an Eligible Investor, and who holds shares in the Company, shall hold harmless and indemnify the Company, the General Partner, the other shareholders of the relevant Class and the Company's agents for any damages, losses and expenses resulting from or connected to such holding circumstances where the relevant shareholder had furnished misleading or untrue documentation or had made misleading or untrue representations to wrongfully establish its status as an Eligible Investor or has failed to notify the Company of its loss of such status.

**Art. 7.** All shares of the Company shall be issued in registered form.

Unless specifically requested by a shareholder, the Company will not issue share certificates and shareholders will receive a confirmation of their shareholding instead. If a shareholder desires to obtain share certificates, correspondent costs may be charged to such shareholder.

Any share certificate shall be signed by the General Partner.

If share certificates are issued and if any shareholder can prove to the satisfaction of the Company that his share certificate has been mislaid, mutilated or destroyed, then, at his request, a duplicate share certificate may be issued under such conditions and guarantees, including a bond delivered by an insurance company but without restriction thereto, as

the Company may determine. At the issuance of the new share certificate, on which it shall be recorded that it is a duplicate, the original share certificate in place of which the new one has been issued shall become void.

The Company may, at its election, charge the shareholder for the costs of a duplicate or of a new share certificate and all reasonable expenses undergone by the Company in connection with the issuance and registration thereof, or in connection with the annulment of the original share certificate.

Fractions of shares up to three decimal places will be issued if so decided by the General Partner. Such fractional shares shall not be entitled to vote but shall be entitled to participate in the net assets and any distributions attributable to the relevant Class of shares on a pro rata basis.

A register of registered shares (the "Register") shall be kept by a person responsible for the maintenance of the Register appointed by the General Partner, and such Register shall contain the name of each owner of shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number and Class of shares held, the amount paid in on the shares, and the bank wiring details of the shareholder.

The inscription of the shareholder's name in the Register evidences his right of ownership of such registered shares.

Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the Register. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the Register by means of a written notification to the Company from time to time.

The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single person to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such person implies a suspension of all rights attached to such share(s).

**Art. 8.** Any sale, assignment, transfer, exchange, contribution, pledge, charge, encumbrance, or universal transfer of assets and liabilities, in any form whatsoever, by a shareholder (a "Transfer") of the shares shall be made in accordance with the law and the present Articles and subject in particular to the restrictions provided for in these Articles.

Any share Transfer made in breach of the provisions of this Article shall be null and void and of no force or effect against the Company and the shareholders. Transfers which are null and void and of no force or effect shall not be recorded in the Register and, until remedied, all the rights and obligations attached to the Ordinary Shares will be exercised and enforced by the transferor holding the shares in question, without prejudice to any liability it may incur with respect to the Company or to the other shareholders.

Any shareholder planning to transfer his Ordinary Shares (a "Planned Transfer") to another shareholder or to a third party must notify the General Partner of this Planned Transfer by registered letter with acknowledgement of receipt (the "Transfer Notice").

The Transfer Notice must include the following information in order to be taken into account under the provisions of this Article:

- (i) the number of Ordinary Shares the Transfer of which is planned (the "Transferred Shares"),
- (ii) the price at which the transferee proposes to purchase the Transferred Shares,
- (iii) the company name, postal address and tax domicile of the transferor and of the transferee.

Provided that the transferor sends a Transfer Notice to the General Partner at the latest fifteen (15) days prior to the date planned for the Transfer, any Ordinary Share Transfer by a shareholder (i) to an Affiliate (being anybody corporate or other entity which in relation to the person concerned is a parent company or a subsidiary of that parent company) or a subsidiary of this shareholder or (ii) to an investment fund managed by this shareholder or by an Affiliate of this shareholder, or, in the event that the shareholder in question is an investment fund, (i) to its management company or (ii) to any investment vehicle which is managed by its management company or by an Affiliate of its management company ("Affiliated Entity") shall be unrestricted.

If there are at least two (2) successive Transfers of the same Shares to Affiliates or to Affiliated Entities, any Transfer after the first Transfer shall only be unrestricted if the proposed transferee is an Affiliate or an Affiliated Entity of the transferor in the first Transfer.

In any Transfer to an Affiliate or to an Affiliated Entity, if, at any time whatsoever, the transferee in question ceases to be an Affiliate or an Affiliated Entity of the transferor, then the transferee must, if the General Partner so requests of it, transfer all the Shares which had been transferred to it back to the transferor as soon as possible.

In order to maintain the unity of the Company's shareholders, it is agreed to that the Ordinary Shares cannot be the subject of a Transfer by their holders to any person, whether or not a shareholder, without the prior approval of the General Partner unless such a Transfer qualifies as an unrestricted transfer (as described above).

Any Planned Transfer shall be subject to a pre-emption right in favour of the General Partner.

The decision of the General Partner whether to give its approval is notified to the transferor. Failing notice of a decision within fifteen (15) days following the date of the Transfer Notice shall be deemed a refusal to give approval. The decision does not have to be reasoned.

In the event that a Planned Transfer is approved under the conditions provided for above, the transferor having notified it must make the approved Transfer, strictly in the terms and within the period specified in the approval, or, if no period

was specified, within sixty (60) days following the date of the approval notice. Should the transferor fail to complete the Transfer within this

period, it must again, prior to any Ordinary Share Transfer, comply with the provisions of these Articles.

Should it happen that the transferor is unable to complete, within this period, the Transfer planned and approved under the conditions provided for above, neither the Company nor any of the shareholders shall be bound to redeem the Shares in question nor shall either have to indemnify the transferor in any manner whatsoever, nor shall the General Partner approve any other Planned Transfer notified by the transferor subsequently.

The General Partner shall be reimbursed by the transferor for any costs incurred with respect to a Transfer. The General Partner may also receive compensation from the transferor, negotiated by mutual consent, if the transferor requires its assistance in seeking a transferee for its Ordinary Shares.

The General Partner may accept and enter in the Register a transfer on the basis of any appropriate document(s) and acceptable to the General Partner recording the transfer between the transferor and the transferee. Transfers of shares are conditional upon the proposed transferee qualifying as an Eligible Investor. Transfers of shares shall be effected by inscription of the transfer in the Register upon delivery to the Company of a completed transfer form together with such other documentation as the Company may require.

**Art. 9. Restriction on ownership.** The General Partner shall have the power to impose such restrictions as it may think necessary for the purpose of ensuring that no shares in the Company are acquired or held by (a) any person not qualifying as an Eligible Investor, (b) any person in breach of the law or requirement of any country or governmental authority or (c) any person in circumstances which in the opinion of the General Partner might result in the Company incurring any liability or taxation or suffering any pecuniary disadvantage which the Company might not otherwise have incurred or suffered. More specifically, the Company may restrict or prevent the ownership of shares in the Company by any person, firm or corporate body, and without limitation, by any "U.S. Person", as defined hereafter.

For such purposes the Company may:

a) decline to issue any share or to register any transfer of any share where it appears to it that such registry would or might result in such share being directly or beneficially owned by a person, who is precluded from holding shares in the Company;

b) at any time require any person whose name is entered in the Register to furnish it with any information, supported by affidavit, which it may consider necessary for the purpose of determining whether or not beneficial ownership of such shareholder's share rests or will rest in a person who is precluded from holding shares in the Company; and,

c) decline to accept the vote of any person who is precluded from holding shares in the Company at any meeting of shareholders of the Company; and

d) where it appears to the Company that any person, who is precluded from holding shares or a certain proportion of the shares in the Company or whom the Company reasonably believes to be precluded from holding shares in the Company, either alone or in conjunction with any other person is beneficial owner of shares, (i) direct such shareholder to (a) transfer his shares to a person qualified to own such shares, or (b) request the Company to redeem his shares, or (ii) compulsorily redeem from any such shareholder all shares held by such shareholder in the following manner:

1) The Company shall serve a notice (hereinafter called the "redemption notice") upon the shareholder holding such shares or appearing in the Register as the owner of the shares to be redeemed, specifying the shares to be redeemed as aforesaid, the price to be paid for such shares, and the place at which the redemption price in respect of such share is payable. Any such notice may be served upon such shareholder by posting the same in a prepaid registered envelope addressed to such shareholder at his last address known to or appearing in the books of the Company. The said shareholder shall thereupon forthwith be obliged to deliver to the Company the share certificate or certificates (if issued) representing the shares specified in the redemption notice. Immediately after the close of business on the date specified in the redemption notice, such shareholder shall cease to be a shareholder and the shares previously held or owned by him shall be cancelled;

2) The price at which the shares specified in any redemption notice shall be redeemed (herein called the "redemption price") shall be an amount equal to the Net Asset Value per share of shares in the Company of the relevant Class, determined in accordance with Article 25 hereof less any service charge (if any); where it appears that, due to the situation of the shareholder, payment of the redemption price by the Company, any of its agents and/or any other intermediary may result in either the Company, any of its agents and/or any other intermediary to be liable to a foreign authority for the payment of taxes or other administrative charges, the Company may further withhold or retain, or allow any of its agents and/or other intermediary to withhold or retain, from the redemption price an amount sufficient to cover such potential liability until such time that the shareholder provide the Company, any of its agents and/or any other intermediary with sufficient comfort that their liability shall not be engaged, it being understood (i) that in some cases the amount so withheld or retained may have to be paid to the relevant foreign authority, in which case such amount may no longer be claimed by the shareholder, and (ii) that potential liability to be covered may extend to any damage that the Company, any of its agents and/or any other intermediary may suffer as a result of their obligation to abide by confidentiality rules;

3) Payment of the redemption price will be made to the shareholder appearing as the owner thereof in the currency of denomination for the relevant Class of shares and will be deposited by the Company with a bank in Luxembourg or



elsewhere (as specified in the redemption notice) for payment to such person but only, if a share certificate shall have been issued, upon surrender of the share certificate or certificates representing the shares specified in such notice. Upon deposit of such price as aforesaid no person interested in the shares specified in such redemption notice shall have any further interest in such shares or any of them, or any claim against in the Company or its assets in respect thereof, except the right of the shareholder appearing as the thereof owner to receive the price so deposited (without interest) from such bank as aforesaid.

4) The exercise by the Company of the powers conferred by this Article shall not be questioned or invalidated in any case, on the ground that there was insufficient evidence of ownership of shares by any person or that the true ownership of any shares was otherwise than appeared to the Company at the date of any redemption notice, provided that in such case the said powers were exercised by the Company in good faith.

Whenever used in these Articles, the term "U.S. person" shall have the same meaning as in Regulation S, as amended from time to time, of the United States Securities Act of 1933, as amended (the "1933 Act") or as in any other regulation or act which shall come into force within the United States of America and which shall in the future replace Regulation S of the 1933 Act or which may further defines the term "U.S. person".

The General Partner may, from time to time, amend or clarify the aforesaid meaning.

**Art. 10. Redemption and Conversion of Shares.** As is more specifically prescribed herein below, the Company has the power to redeem its own shares at any time within the sole limitations set forth by law.

Any shareholder may at any time request the redemption of all or part of his shares by the Company under the terms, conditions and limits set forth by the General Partner in the sales documents. Any redemption request must be filed by such shareholder in written form, subject to the conditions set out in the sales documents of the Company, at the registered office of the Company or with any other person or entity appointed by the Company as its agent for redemption of shares, together with the delivery of the certificate(s) for such shares in proper form (if issued).

Unless otherwise decided by the General Partner and disclosed in the sales documents, the redemption price shall be equal to the Net Asset Value for the relevant Class of shares as determined in accordance with the provisions of Article 25 hereof less a redemption charge, if any, as the sales documents may provide. This price may be rounded up or down to the nearest decimal, as the General Partner may determine, and such rounding to accrue to the benefit of the Company, as the case may be. From the redemption price there may further be deducted any deferred sales charge if such shares form part of a Class in respect of which a deferred sales charge has been contemplated in the sales documents. The redemption price per share shall be paid within a period as determined by the General Partner which shall not exceed 10 Luxembourg bank business days, from the relevant Valuation Date provided that the share certificates, if issued, and any requested documents have been received by the Company, subject to Article 27 hereof.

The General Partner may determine the notice period, if any, required for lodging any redemption request of any specific Class or Classes. The specific period for payment of the redemption proceeds of any Class of shares of the Company and any applicable notice period as well as the circumstances of its application will be publicised in the sales documents relating to the sale of such shares.

The General Partner may delegate to any duly authorised director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duty of accepting requests for redemption and effecting payment in relation thereto.

The General Partner may (subject to the principle of equal treatment of shareholders and the consent of the shareholder(s) concerned) satisfy redemption requests in whole or in part in kind by allocating to the redeeming shareholders investments from the portfolio in value equal to the Net Asset Value attributable to the shares to be redeemed as described in the sales documents.

Such redemption will be subject, if and to the extent required by law, to a special audit report by the approved statutory auditor of the Company confirming the number, the denomination and the value of the assets which the General Partner will have determined to be contributed in counterpart of the redeemed shares. This audit report will also confirm the way of determining the value of the assets which will have to be identical to the procedure of determining the Net Asset Value of the shares.

The specific costs for such redemptions in kind, in particular the costs of the special audit report, will have to be borne by the shareholder requesting the redemption in kind or by a third party, but will not be borne by the Company unless the General Partner considers that the redemption in kind is in the interest of the Company or made to protect the interests of the Company.

Any shareholder may request conversion of whole or part of his shares of one Class of a Sub-Fund into shares of another Class of that or another Sub-Fund at the respective Net Asset Values of the shares of the relevant Classes, provided that the General Partner may impose such restrictions between Classes of shares as disclosed in the sales documents as to, inter alia, frequency of conversion, and may make conversions subject to payment of a charge as specified in the sales documents.

The conversion request may not be accepted unless any previous transaction involving the shares to be converted has been fully settled by such shareholder.

If, on any Valuation Date, redemption requests and conversion requests relate to more than a certain level, as determined by the General Partner and disclosed in the sales documentation, of the Net Asset Value of a specific Sub-Fund,

the General Partner may decide that part or all of such requests will be deferred for such period as the General Partner considers to be in the best interest of the Sub-Fund. Redemptions shall be limited with respect to all shareholders seeking to redeem shares as of a same day so that each such shareholder shall have the same percentage of its redemption request honoured. On the next Valuation Date following such deferral period, the balance of such redemption requests will be met in priority to later requests, subject to the same limitations as above.

If a redemption or conversion would reduce the value of the holdings of a single shareholder of shares of one Sub-Fund or Class below the minimum holding amount as the General Partner shall determine from time to time, then the General Partner may decide that this request be treated as if such shareholder had requested the redemption or conversion, as the case may be, of all his shares of such Sub-Fund or Class.

The General Partner may in its absolute discretion compulsorily redeem or convert any holding with a value of less than the minimum holding amount to be determined from time to time by the General Partner and to be published in the sales documents of the Company. The General Partner shall give due notice to such shareholder of the General Partner's intention to make use of the foregoing in order to permit such shareholder to increase his shareholding above such minimum holding amount.

In exceptional circumstances relating to a lack of liquidity of certain investments made by certain Sub-Funds and the related difficulties in determining the Net Asset Value of the shares of certain Sub-Funds, the treatment of redemption requests may be postponed and/or the issue and redemptions of shares suspended by the General Partner.

### **Title III. Liability of holders of shares**

**Art. 11.** The holders of Management Shares ("Unlimited Shareholders") are jointly and indefinitely and severally liable for all liabilities of the Company which cannot be met out of the assets of the Company.

The holders of Ordinary Shares (the "Limited Shareholders") shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable for payment to the Company of the full subscription price of each Ordinary Share for which they subscribed and have been issued and outstanding commitments and other liabilities towards the Company. In particular the owners of Ordinary Shares shall not be liable for the debt, liabilities and obligations of the Company beyond the amounts of such payments.

**Art. 12.** The Management Shares held by the General Partner are exclusively transferable to a successor or additional general partner with unlimited liability.

### **Title IV. Management and Supervision**

**Art. 13.** The Company shall be managed by Media-Link Management S.à r.l., société à responsabilité limitée (the "General Partner"), in its capacity as Unlimited Shareholder of the Company.

The General Partner is managed by a board of no less than three (3) Managers, whose names appear in the Investment Memorandum (it being understood that the number of Managers and their names as indicated in the Investment Memorandum may vary in accordance with the provisions of the 1915 Law and the conditions set forth in the Investment Memorandum and the articles of incorporation of the General Partner).

**Art. 14.** The General Partner is invested with the broadest power to perform all acts of administration and disposition in compliance with the Company's corporate object. All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the General Partner.

The General Partner shall, based upon the principle of spreading of risks, determine the corporate and investment policy and the course of conduct of the management and business affairs of the Company.

The General Partner shall also determine any restrictions which shall from time to time be applicable to the investments of the Company.

It shall have the power on behalf and in the name of the Company to carry out any and all of the purposes of the Company and to perform all acts and enter into and perform all contracts and other undertakings that it may deem necessary, advisable or useful or incidental thereto. Except as otherwise expressly provided, the General Partner has, and shall have, full authority in its discretion to exercise, on behalf of and in the name of the Company, all rights and powers necessary or convenient to carry out the purposes of the Company.

The General Partner may, from time to time, appoint officers or agents of the Company considered necessary for the operation and management of the Company, provided however that the holders of Ordinary Shares may not act on behalf of the Company without jeopardising their limited liability.

The officers and/or agents appointed, unless otherwise stipulated in the Articles, shall have the powers and duties given to them by the General Partner.

The General Partner may appoint special committees, such as an investment committee and an advisory committee, as described more fully in the sales documents, in order to conclude certain tasks and functions expressly delegated to such committee(s). The General Partner may also appoint investment advisors.

**Art. 15.** The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the General Partner, acting through one or more of its duly authorised signatories such as designated by the General Partner at its sole discretion, or such person(s) to which such power has been delegated.

Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant will be handled in the name of the Company by the above mentioned General Partner.

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the General Partner from acting as manager of the Company, the Company shall not be dissolved and liquidated, provided the General Partner appoints an administrator, who need not to be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the Articles, a successor General Partner. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

**Art. 16.** No contract or other transaction between the Company and any other company or entity shall be affected or invalidated by the fact that the General Partner or any one more of shareholder, managers or officers of the General Partner is interested in, or is a shareholder, director, officer or employee of such other company or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business. The General Partner or such officers shall not by reasons of such affiliation with such other company or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

**Art. 17. Approved Auditor.** The operations of the Company and its financial situation including in particular its books shall be supervised by an approved auditor ("réviseur d'entreprises agréé") who shall satisfy the requirements of Luxembourg law as to honourability and professional experience and who shall carry out the duties prescribed by the Law of 2007. The independent auditor shall be elected by the

annual general meeting of shareholders until the next annual general meeting of shareholders and until its successor is elected.

The independent auditor in office may only be removed by the shareholders on serious grounds.

#### **Title V. General meeting**

**Art. 18.** The general meeting of shareholders shall represent all the shareholders of the Company. Without prejudice of the provisions of Article 14 of these Articles and to any other powers reserved to the General Partner by these Articles, it shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company provided that, unless otherwise provided herein, no resolution shall be validly passed unless approved by the General Partner.

General meetings of shareholders shall be convened by the General Partner. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the General Partner setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight calendar days prior to the meeting in accordance with Luxembourg law.

**Art. 19.** The annual meeting of shareholders will be held in Luxembourg at the registered office of the Company on the last Friday of the month of February at 10:00 a.m. (CET). If such a day is not a business day in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the General Partner, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

If all the shareholders are present or represented at the general meeting of the shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

All shareholders are invited to attend and speak at all general meetings of shareholders. A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person, who need not be a shareholder, as his proxy, in writing or by telefax or any other means of transmission approved by the General Partner capable of evidencing such proxy. Such proxy shall be deemed valid, provided that it is not revoked, for any reconvened shareholders' meeting. The general meetings of the shareholders shall be presided by the General Partner or by a person designated by the General Partner. The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary. The general meeting of shareholders may elect a scrutineer.

Except as otherwise required by law or as otherwise provided herein, resolutions at the meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of votes cast. Votes cast shall not include votes in relation to shares in respect of which the shareholders have not taken part in the vote or have abstained or have returned a blank or invalid vote. Except as otherwise provided herein or required by law, no resolution shall be validly passed unless approved by the General Partner.

**Art. 20.** At any general meeting of shareholders convened in order to amend the Articles, including its corporate object or to resolve on issues for which the law refers to the conditions required for the amendment of the Articles, the quorum shall be at least one half of the capital of the Company. If the quorum requirement is not fulfilled a second meeting may be convened in accordance with the law. The second meeting may validly deliberate irrespective of the portion of the shares represented.

In both meetings resolutions must be passed by at least two thirds of the votes cast, provided that no resolution, shall be validly passed unless approved by the General Partner.



**Art. 21.** The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the board of the meeting. Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the General Partner.

#### **Title VI. Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 22.** The accounting year of the Company shall begin on 1<sup>st</sup> October and shall terminate 30<sup>th</sup> September of each year.

**Art. 23. Appropriation of profits.** The general meeting of shareholders, upon recommendation of the General Partner, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may, without ever exceeding the amounts proposed by the General Partner, declare dividends from time to time.

Interim dividends may be distributed upon decision of the General Partner.

No distribution of dividends may be made if, as a result thereof, the capital of the Company falls below the minimum prescribed by law.

A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company.

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

#### **Title VII. Valuation - Determination of net asset value**

**Art. 24. Valuation Date/Frequency of calculation of net asset value per share.** The net asset value of shares shall, for the purposes of the redemption, conversion and issue of shares, be determined by the Company, under the responsibility of the General Partner, from time to time, but in no instance less than once per year, as the General Partner by regulation may direct (every such day or time for determination of net asset value being referred to herein as a "Valuation Date").

**Art. 25. Determination of net asset value per share.** The net asset value of shares of each Class with each Sub-Fund (the "Net Asset Value") shall be expressed in the reference currency of the relevant Class (and/or in such other currencies as the General Partner shall from time to time determine) as a per share figure and shall be determined as of any Valuation Date by dividing the net assets of the Company attributable to the relevant Class, being the value of the assets of the Company attributable to such Class less the liabilities attributable to such Class, on any such Valuation Date, by the number of shares of the relevant Class then outstanding, in accordance with the rules set forth below.

The Net Asset Value per share may be calculated up to three decimal places.

If, since the time of determination of the Net Asset Value on the relevant Valuation Date, there has been a material change in the valuations of the investments attributable to the relevant Sub-Fund, the Company may, in order to safeguard the interests of the shareholders and of the Company, cancel the first valuation and carry out a second valuation.

I. The assets of the Company shall include (without limitation):

- 1) all cash on hand or on deposit, including any interest accrued thereon;
- 2) all bills and demand notes payable and accounts receivable (including proceeds of securities sold but not delivered);
- 3) all bonds, time notes, certificates of deposit, shares, stock, debentures, debenture stocks, subscription rights, warrants, options and other securities, financial instruments and similar assets owned or contracted for by the Company;
- 4) all stock dividends, cash dividends and cash distributions receivable by the Company to the extent information thereon is reasonably available to the Company;
- 5) all interest accrued on any interest-bearing assets owned by the Company except to the extent that the same is included or reflected in the principal amount of such asset;
- 6) the preliminary expenses of the Company, including the cost of issuing and distributing shares of the Company, insofar as the same have not been written off;
- 7) the liquidating value of all futures and forward contracts and all call and put options the Company has an open position in;
- 8) all other assets of any kind and nature including expenses paid in advance.

For the purpose of the determination of the Net Asset Value, the value of the assets shall be determined as follows:

a) shares or units in open-ended investment vehicles will be valued at the actual net asset value for such shares or units as of the relevant Valuation Day, failing which they shall be valued at the estimated net asset value as of such Valuation Day, failing which they shall be valued at the last available net asset value whether estimated or actual which is calculated prior to such Valuation Day whichever is the closer to such Valuation Day, provided that if events have occurred which may have resulted in a material change in the net asset value of such shares or units since the date on which such actual or estimated net asset value was calculated, the value of such shares or units may be adjusted in order to reflect, in the reasonable opinion of the Board of Directors, such change;

b) shares or units in investment vehicles the issue or redemption of which is restricted, and in respect of which a secondary market is maintained by dealers who, as principal market-makers, offer prices in response to market conditions will be valued by the Board of Directors in line with such prices;

c) the value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof shall be arrived at after making such discount as the Board of Directors may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof;

d) securities (including a share or unit in a closed-ended investment vehicle) and/or financial derivative instruments which are listed on any official stock exchange or traded on any other organised market will be valued at the last available stock price, it being specified that, with respect to futures, the settlement price of the previous trading day will be used. Where such securities or other assets are quoted or dealt in or on more than one stock exchange or other organised markets, the Board of Directors shall select the principal of such stock exchanges or markets for such purposes;

e) in the event that any of the securities held in the Sub-Funds' portfolio on the relevant day are not listed on any stock exchange or traded on any organised market or if with respect to securities listed on any stock exchange or traded on any other organised market, the price as determined pursuant to sub-paragraph d) is not, in the opinion of the Board of Directors, representative of the fair market value of the relevant securities, the value of such securities will be determined prudently and in good faith based on the reasonably foreseeable sales price or any other appropriate valuation principles;

f) the financial derivative instruments which are not listed on any official stock exchange or traded on any other organised market will be valued in a reliable and verifiable manner on each Valuation Day and verified by a competent professional appointed by the Company;

g) swap contracts will be valued according to generally accepted valuation rules that can be verified by auditors. Asset based swap contracts will be valued by reference to the market value of the underlying assets. Cash flow based swap contracts will be valued by reference to the net present value of the underlying future cash flows; and

h) any assets or liabilities in currencies other than the Base Currency of the Sub-Fund will be converted using the relevant spot rate quoted by a bank or other responsible financial institution.

For the purpose of determining the value of the Company's assets, the administrative agent may rely upon such automatic pricing services as it shall determine or, if so instructed by the General Partner, it may use information received from various professional pricing sources (including fund administrators and brokers). In the absence of manifest error and having due regards to the standard of care and due diligence in this respect the administrative agent shall not be responsible for any loss suffered by the Fund or any shareholders by reason of the inaccuracy of the valuations provided by such pricing sources.

In circumstances where one or more pricing sources fails to provide valuations for an important part of the assets to the administrative agent, preventing the latter to determine the subscription and redemption prices, the administrative agent shall inform the General Partner who may decide to suspend the Net Asset Value calculation.

For the avoidance of doubt, the provisions of this Article 25 are rules for determining Net Asset Value per Share and are not intended to affect the treatment for accounting or legal purposes of the assets and liabilities of the Company or any securities issued by the Company.

II. The liabilities of the Company shall include (without limitation):

- 1) all loans, bills and accounts payable;
- 2) all accrued interest on loans of the Company (including accrued fees for commitment for such loans);
- 3) all accrued or payable fees and expenses (including administrative expenses, management fees, including incentive fees, custodian fees, central administrative agent's and registrar and transfer agent's fees);
- 4) all known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid dividends declared by the Company;
- 5) an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the Valuation Date, as determined from time to time by the Company, and other reserves (if any) authorized and approved by the General Partner, as well as such amount (if any) as the General Partner may consider to be an appropriate allowance in respect of any contingent liabilities of the Company;
- 6) all other liabilities of the Company of whatsoever kind and nature reflected in accordance with generally accepted accounting principles. In determining the amount of such liabilities the Company shall take into account all expenses payable by the Company which shall comprise but not be limited to fees payable to its General Partner, investment managers/advisers, including performance fees, if any, fees and expenses payable to its custodian and its correspondents, domiciliary and corporate agent, administrative agent, the registrar and transfer agent, listing agent, any paying agent, any distributor, any permanent representatives in places of registration, as well as any other agent employed by the Company, fees and expenses for legal, accounting and auditing services, any fees and expenses involved in registering and maintaining the registration of the Company with any government agencies or stock exchanges in the Grand Duchy of Luxembourg and in any other country, reporting and publishing expenses, including the cost of preparing, printing, advertising and distributing prospectuses, explanatory memoranda, periodical reports or registration statements, the cost of printing share certificates, if any, and the costs of any reports to the shareholders, expenses incurred in determining the Company's net asset value, the costs of convening and holding shareholders' meetings, all taxes, duties, governmental and similar

charges, and all other operating expenses, including the costs of buying and selling assets, reasonable traveling costs in connection with the selection of local or regional investment structures and of investments in such investment structures, the costs of publishing the issue and redemption prices, if applicable, interest, bank charges, currency conversion costs and brokerage, postage, telephone and telex. The Company may calculate administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount rateably for yearly or other periods, and may accrue the same in equal proportions over any such period.

III. The Company will establish a separate pool of assets and liabilities in respect of each Sub-Fund and the assets and liabilities shall be allocated in the following manner:

(a) if a Sub-Fund issues shares of two or more Classes, the assets attributable to such Classes shall be invested in common pursuant to the specific investment objective, policy and restrictions of the Sub-Fund concerned;

(b) within any Sub-Fund, the General Partner may determine to issue Classes subject to different terms and conditions, including, without limitation, Classes subject to (i) a specific distribution policy entitling the holders thereof to dividends or no distributions, (ii) specific subscription and redemption charges, (iii) a specific fee structure and/or (iv) other distinct features;

(c) the net proceeds from the issue of shares of a Class are to be applied in the books of the Company to that Class of shares and the assets and liabilities and income and expenditure attributable thereto are applied to such Class of shares subject to the provisions set forth below;

(d) where any income or asset is derived from another asset, such income or asset is applied in the books of the Company to the same Sub-Fund or Class as the asset from which it was derived and on each revaluation of an asset, the increase or diminution in value is applied to the relevant Sub-Fund or Class;

(e) where the Company incurs a liability which relates to any asset of a particular Sub-Fund or Class or to any action taken in connection with an asset of a particular Sub-Fund or Class, such liability is allocated to the relevant Sub-Fund or Class;

(f) if any asset or liability of the Company cannot be considered as being attributable to a particular Sub-Fund or Class, such asset or liability will be allocated to all the Sub-Funds or Classes pro rata to their respective net asset values, or in such other manner as the General Partner, acting in good faith, may decide; and

(g) upon the payment of distributions to the holders of any Class of shares, the Net Asset Value of such Class shall be reduced by the amount of such distributions.

All valuation regulations and determinations shall be interpreted and made in accordance with generally accepted accounting principles.

In the absence of bad faith, gross negligence or manifest error, every decision in calculating the Net Asset Value taken by the General Partner or by any agent which the General Partner may appoint for the purpose of calculating the Net Asset Value, shall be final and binding on the Company and present, past or future shareholders.

IV. For the purpose of this Article:

1) shares of the Company to be redeemed under Article 10 shall be treated as existing and taken into account until immediately after the time specified by the General Partner on the Valuation Date on which such valuation is made and from such time and until paid by the Company the price therefore shall be deemed to be a liability of the Company;

2) shares to be issued by the Company shall be treated as being in issuance as from the time specified by the General Partner on the Valuation Date on which such valuation is made and from such time and until received by the Company the price therefore shall be deemed to be a debt due to the Company;

3) all investments, cash balances and other assets expressed in currencies other than the reference currency of the relevant Sub-Fund shall be valued after taking into account the market rate or rates of exchange in force at the date and time for determination of the net asset value of shares and

4) where on any Valuation Date the Company has contracted to:

- purchase any asset, the value of the consideration to be paid for such asset shall be shown as a liability of the Company and the value of the asset to be acquired shall be shown as an asset of the Company;

- sell any asset, the value of the consideration to be received for such asset shall be shown as an asset of the Company and the asset to be delivered shall not be included in the assets of the Company;

provided however, that if the exact value or nature of such consideration or such asset is not known on such Valuation Date, then its value shall be estimated by the Company.

**Art. 26. Co-Management and Pooling.** The General Partner may authorise investment and management of all or any part of the portfolio of assets established for two or more Sub-Funds on a pooled basis, or of all or any part of the portfolio of assets of the Company on a co-managed or cloned basis with assets belonging to other Luxembourg collective investment schemes, all subject to appropriate disclosure and compliance with applicable regulations, and as more fully described in the sales documents for the shares.

**Art. 27. Temporary suspension of calculation of Net Asset Value per share and of issue of shares.** The Company may suspend the determination of the Net Asset Value of one or more Classes and the issue, redemption and conversion of shares of such Class(es):

- a) during any period when dealing the units/shares of any investment vehicle in which the relevant Sub-Fund may be invested are restricted or suspended;
- b) during any period when any market or stock exchange, which is the principal market or stock exchange on which a material part of the investments of the relevant Sub-Fund for the time being are quoted, is closed, or during which dealings are substantially restricted or suspended;
- c) during the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposal of investments of the relevant Sub-Fund by the Company is not possible;
- d) during any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price of any of the relevant Sub-Fund's investments or the current prices on any market or stock exchange;
- e) during any period when remittance of monies which will or may be involved in the realisation of, or in the repayment for any of the relevant Sub-Fund's investments is not possible;
- f) if the Company is being or may be wound up on, or following the date on which notice is given of the general meeting of shareholders at which a resolution to wind up the Company is to be proposed; or
- g) during any period when in the opinion of the Board of Directors there exist circumstances outside the control of the Company where it would be impracticable or unfair towards the shareholders to continue dealing in Shares of the relevant Sub-Fund.

Notice of the beginning and of the end of any period of suspension shall be given by the Company to all the shareholders having made an application for subscription, redemption or conversion of shares for which the calculation of the Net Asset Value has been suspended.

Any application for subscription, redemption or conversion of shares is irrevocable except in case of suspension of the calculation of the Net Asset Value of the relevant Sub-Fund or Class, in which case shareholders may give notice that they wish to withdraw their application. If no such notice is received by the Company prior to the lifting of the period of suspension, such application will be dealt with on the first applicable Valuation Date following the end of the period of suspension.

**Art. 28. Custodian Agreement.** The Company shall enter into a custodian agreement with a bank, which shall satisfy the requirements of the Luxembourg laws and the Law of 2007 (the "Custodian"). All assets of the Company are to be held by or to the order of the Custodian who shall assume towards the Company and its shareholders the responsibilities provided by the law.

In case of withdrawal, whether voluntarily or not, of the Custodian, the Custodian will remain in function until the appointment, which must happen within two months, of another eligible credit institution.

### **Title VIII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 29.** In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one liquidator (if a legal entity) or one or more liquidators, if physical persons, named by the general meeting of shareholders effecting such dissolution upon proposal by the General Partner. Such meeting shall determine their powers and their remuneration. The net proceeds may be distributed in kind to the holders of shares.

**Art. 30. Merger of sub-funds or Classes of shares.** In the event that for any reason the value of the net assets in any Sub-Fund or Class of shares has decreased to or has not reached an amount determined by the General Partner to be the minimum level for such Sub-Fund or Class of shares to be operated in an economically efficient manner, or if a change in the economic, monetary or political situation relating to the Sub-Fund or Class of shares concerned would have material adverse consequences on the investments of that Sub-Fund or Class of shares or in order to proceed to an economic rationalization, the General Partner may decide to compulsorily redeem all the shares issued in such Sub-Fund or Class of shares at their Net Asset Value (taking into account actual realisation prices of investments and realization expenses), calculated on the Valuation Date at which such decision shall take effect. The Company shall publish a notice to the holders of shares concerned by the compulsory redemption prior to the effective date for such redemption, which will indicate the reasons for, and the procedure of, the redemption operations. Unless it is otherwise decided in the interests of, or to keep equal treatment between, the shareholders, the shareholders of the Sub-Fund or Class of shares concerned may continue to request redemption (if appropriate) of their shares free of charge (but taking into account actual realisation prices of investments and realization expenses) prior to the date effective for the compulsory redemption.

Assets which may not be distributed to their beneficiaries upon the implementation of the redemption will be deposited in escrow with the Caisse de Consignation in Luxembourg for the benefit of their beneficiary.

Under the same circumstances as provided in the first paragraph of this Article, the General Partner may decide to allocate the assets of any Sub-Fund to those of another existing Sub-Fund within the Company or to another undertaking for collective investment or to another sub-fund within such other undertaking for collective investment (the "new Sub-Fund") and to redesignate the shares of the Sub-Fund concerned as shares of the new Sub-Fund (following a split or consolidation, if necessary, and the payment of the amount corresponding to any fractional entitlement to shareholders).

Such decision will be published in the same manner as described in the first paragraph of this section (and, in addition, the publication will contain information in relation to the new Sub-Fund), one month before the date on which the amalgamation becomes effective in order to enable shareholders to request redemption of their shares, free of charge, during such period. After such period, the decision commits the entirety of shareholders who have not used this possibility, provided however that, if the amalgamation is to be implemented with a Luxembourg undertaking for collective investment of the contractual type ("fonds commun de placement") or a foreign based undertaking for collective investment, such decision shall be binding only on the shareholders who are in favour of such amalgamation.

Notwithstanding the powers conferred to the General Partner by the preceding paragraph, a general meeting of shareholders of any Sub-Fund or Class may, upon proposal from the General Partner and with its approval, redeem all the shares of such Sub-Fund or Class and refund to the shareholders the Net Asset Value of their shares (taking into account actual realisation prices of investments and realisation expenses) determined as at the Valuation Date at which such decision shall take effect. There shall be no quorum requirements for such a general meeting of shareholders at which resolutions shall be adopted by simple majority of votes cast. Votes cast shall not include votes in relation to shares in respect of which the shareholders have not taken part in the vote or have abstained or have returned a blank or invalid vote.

### **Title IX. General provisions**

**Art. 31.** All matters not governed by these Articles are to be determined in accordance with the law of 10th August 1915 on commercial companies as amended and the Law.

#### *Transitional dispositions*

- 1) The first accounting year of the Company shall begin at its incorporation and shall terminate on 30th September 2013.
- 2) The first annual general meeting will be held exceptionally in 2014, namely 25 février 2014 at 10:00a.m..

#### *Subscription and Payment*

The subscribers have subscribed for the number of shares and have paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

	Management Shares	Ordinary Shares	Subscribed Capital
Media-Link Management S.à r.l. ....	1		EUR 100
Fairlink International S.à r.l. ....		309	EUR 30.900
Total . . . . .	1	309	EUR 31.000

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 2.000.-.

#### *Statements*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Articles 26, 26-3 and 26-5 of the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies, as amended, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *General meeting of shareholders*

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

#### *First resolution*

The following is elected the approved statutory auditor until the next general meeting of shareholders:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.  
400, route d'Esch  
B.P. 1443  
L-1014 Luxembourg

#### *Second resolution*

The registered office of the Company is fixed at 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their name, surname, civil status and residence, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le douze janvier.

Par-devant nous, Joseph Elvinger, notaire, résidant à Luxembourg.

A comparu:

1) Media-Link Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous la Loi de 1915, ayant son siège social au 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, en tant qu'actionnaire commandité (l'«Actionnaire Commandité») représenté par Messieurs Bernard Couvreur, demeurant au 5 Chemin de la Boisserette, 1208 Genève, Suisse et M. Philippe Chausse, demeurant au 95 Avenue de Choisy, 75013 Paris.

2) Fairlink International, une société à responsabilité limitée ayant son siège social rue Jean-Gabriel Eynard 6, c/o Rodrigue Sperisen, avocat, 1205 Genève, Suisse, tant qu'actionnaire commanditaire («l'Actionnaire Commanditaire»), représentée par Monsieur Philippe Chausse, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Les procurations, signées "ne varietur" par toutes les parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées à ce document pour être soumises à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes, en qualités qu'elles agissent, ont demandé au notaire d'arrêter comme suit les statuts d'une société qu'elles forment entre elles:

### **Titre préliminaire - Définitions**

“Action” ou “Actions” Les Actions Ordinaires et les Actions de Commandité.

“Actionnaire” Un détenteur d'une Action de la Société.

“Actions Ordinaires” Les actions émises dans les différents Compartiments et/ou les différentes Catégories conformément au Prospectus et aux Statuts, qui ont été souscrites par des Investisseurs Eligibles.

“Action de Commandité” L'action de commandité qui a été souscrite par l'Associé Gérant Commandité lors de la constitution de la Société en sa qualité d'associé gérant commandité de la Société.

“Agent de Transfert et de Registre” Tout agent sélectionné de temps à autre par la Société pour exécuter tous les devoirs liés au registre et au transfert exigés par la loi luxembourgeoise.

“Agent Administratif” Tout agent administratif nommé de temps à autre par la Société.

“Annexe” L'annexe correspondante du Prospectus indiquant les conditions générales d'un Compartiment correspondant.

“Autorité de Régulation” La Commission de Surveillance du Secteur Financier (C.S.S.F.) ou son successeur en charge de la surveillance des organismes de placements collectifs au Grand-Duché de Luxembourg, l'autorité luxembourgeoise.

“Associé-Gérant Commandité” Media-Link Management S.à r.l., l'associé gérant commandité de la Société, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg agissant en tant que commandité et responsable pour la gestion de la Société.

“Conseil de Gérance” Le conseil de gérance de l'Associé-Gérant Commandité.

“Catégorie” ou “Catégories” Une catégorie d'Actions Ordinaires émises par un des Compartiments et toute autre catégorie d'Actions Ordinaires qui seront émises par un des Compartiments.

“Commission de Gestion” Une commission de gestion telle que décrite dans la section “Dépenses” du Prospectus et précisée pour chaque Compartiment individuellement dans l'Annexe correspondante du Prospectus.

“Commission de Performance” Une commission de performance devant être payée comme décrit dans la section

“Dépenses” du Prospectus et précisée pour chaque Compartiment individuellement dans l'Annexe correspondante du Prospectus.

“Commission de Placement” Une commission de placement devant être payée comme décrit dans la section

“Dépenses” du Prospectus et précisée pour chaque Compartiment individuellement dans l'Annexe correspondante du Prospectus.

“Commission de Rachat” Toute commission de rachat correspondant aux Actions Ordinaires de la Catégorie pertinente étant rachetée comme précisé pour chaque Compartiment dans l'Annexe correspondante.

“Dépositaire” Tout dépositaire nommé de temps à autre par la Société.

“Devise de Référence” La devise dans laquelle chaque Compartiment ou chaque Catégorie est libellée.

“Euro” ou “EUR” La devise officielle de l'Union Européenne.

“Gérant” l'Associé Gérant Commandité.

“Formulaire de Souscription” Le formulaire devant être utilisé pour effectuer des opérations en lien avec les Actions Ordinaires.



“Heure de Clôture” L’heure limite, comme indiquée pour chaque Compartiment dans l’Annexe correspondante, avant laquelle les formulaires de souscription ou de rachat ou de conversion d’Actions Ordinaires de toute Catégorie de tout Sous- Fonds doivent être reçus par l’Agent de Registre et de Transfert afin d’être traités lors du prochain Jour d’Évaluation.

“Investisseurs” Détenteurs d’Actions Ordinaires émises par la Société.

“Investisseurs Avertis” Investisseurs qui (i) déclarent par écrit qu’ils adhèrent à la qualité d’investisseur averti et (ii) soit investissent un minimum de 125.000,- EUR (ou équivalent en US Dollars) dans la Société soit fournissent un certificat établi par un établissement de crédit au sens de la Directive 2006/48/CE, par une autre société d’investissement au sens de la Directive 2004/39/CE ou par une société de gestion au sens de la Directive 2001/107/CE, certifiant son expérience pour apprécier adéquatement un investissement dans un fonds d’investissement spécialisé.

“Investisseurs Eligibles” Les Investisseurs Institutionnels, les Investisseurs Professionnels et/ou les Investisseurs Avertis au sens de l’article 2 de la Loi de 2007.

“Investisseurs Institutionnels” Investisseurs ayant la qualité d’investisseurs intentionnels conformément aux directives ou recommandations émises par l’Autorité de Régulation de temps à autre.

“Investisseurs Professionnels” Investisseurs ayant la qualité d’investisseurs professionnels aux termes de l’Annexe II de la Directive 2004/39/CE sur les services d’investissements et les marchés réglementés telle que modifiée de temps en temps.

“Jour d’Évaluation” Tout Jour Ouvrable lors duquel la Valeur Nette d’Inventaire sera déterminée pour chaque Action pour chaque Catégorie dans chaque Compartiment comme précisé dans l’Annexe correspondante du Prospectus.

“Jour Ouvrable” Tout jour autre qu’un samedi, un dimanche, un vendredi saint ou un jour qui est considéré comme un jour férié selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ou un jour de la semaine au cours duquel les banques sont obligées de fermer du fait de la loi ou d’autres dispositions gouvernementales au Grand-Duché de Luxembourg.

“Jour de Souscription” Le Jour Ouvrable tel que précisé dans l’Annexe correspondante du Prospectus lors duquel des Actions Ordinaires du Compartiment pertinent peuvent être souscrites.

“Jour de Rachat” Le Jour Ouvrable tel que mentionné dans l’Annexe correspondante du Prospectus lors duquel les Actions Ordinaires du Compartiment pertinent sont rachetables.

“Loi de 1915” La loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée ou remplacée de temps à autre.

“Loi de 2007” La loi luxembourgeoise du 13 février 2007 relative aux fonds d’investissement spécialisés telle que modifiée ou remplacée de temps à autre.

“Période d’Offre Initiale” La période pendant laquelle des Actions Ordinaires d’un Compartiment pertinent sont en premier lieu offerte à la souscription, i.e. une période commençant à la date spécifiée dans l’Annexe correspondante du Prospectus et se terminant à la date spécifiée dans l’Annexe correspondante du Prospectus à moins qu’elle ne soit étendue ou achevée plus tôt par l’Associé Gérant Commandité.

“Prix de Souscription Initiale” Pour chaque Compartiment, le premier prix de souscription des Actions Ordinaires d’un Compartiment conformément aux conditions générales du Prospectus et de l’Annexe correspondante.

“Prospectus” Le prospectus de la Société tel que modifié de temps en temps.

“Prix de Rachat” Le prix correspondant lors de chaque Jour de Rachat à la Valeur Nette d’Inventaire correspondante par Action Ordinaire de la Catégorie d’Actions concernée après ajustement de:

- (i) toute augmentation du fait des Commissions de Gestion et des Commissions de Performance (le cas échéant); et/ou
- (ii) toutes Commissions de Rachat (le cas échéant).

“Prix de Souscription” Le prix comme spécifié dans l’Annexe pertinente du Prospectus.

“Personne US” Tout résident ou toute personne ayant la nationalité des États Unis d’Amérique ou de l’un de ses territoires ou de l’une de ses possessions ou régions sous sa juridiction, ou toute autre société, association ou entité constituée et régie selon les lois des États Unis d’Amérique ou toute personne correspondant à la définition de “Personne US” selon ces lois.

“Compartiment” Tout Compartiment de la Société constitué par l’Associé-Gérant Commandité en conformité avec le Prospectus et les Statuts.

“Statuts” Les statuts de la Société.

“US Dollar” ou “USD” La devise officielle des États-Unis d’Amérique.

“Valeur Nette d’Inventaire” ou “VNI” La valeur nette d’inventaire de la Société, de chaque Catégorie, de chaque Action Ordinaire telle que déterminée par les dispositions fixées dans l’article “Calcul de la Valeur Nette d’Inventaire” des Statuts.

## **Titre I<sup>er</sup> . Dénomination, Siège social, Durée, Objet**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société en commandite par actions qualifiée de société d’investissement à capital variable – fonds d’investissement spécialisé sous la dénomination de “Media-Link SICAV-SIF S.C.A.” (ci-après la “Société”).

**Art. 2.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être ouverts tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Gérant. Le siège social peut être transféré dans la même municipalité par simple décision du Gérant et, sauf dispositions contraires de la loi, en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg.

Dans l'hypothèse où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique, social et/ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société, peut être dissoute par une résolution des actionnaires adoptée dans les formes requises pour la modification de ces statuts (les "Statuts") mais uniquement avec le consentement du Gérant.

La Société ne sera pas dissoute du fait de la démission du Gérant, de sa liquidation, de sa mise en faillite ou de son incapacité à poursuivre ses affaires. Dans de telles circonstances, l'Article 15 s'appliquera.

**Art. 4.** L'objectif de la Société est d'investir les fonds réunis auprès de ses Investisseurs dans un portefeuille d'avoirs, avec l'objectif de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses Actionnaires des résultats de la gestion de ses avoirs, au sens le plus large permis par la Loi de 2007, tout en réduisant le risque d'investissement grâce à la diversification.

La Société est un fonds à compartiments multiples et en tant que telle fournit aux Investisseurs le choix d'investir dans une gamme de plusieurs Compartiment distincts, chacun étant lié à un portefeuille d'avoirs séparé autorisé par la Loi de 2007 avec des objectifs d'investissement spécifique tels que décrit dans l'Annexe correspondante du Prospectus.

Un portefeuille d'avoirs distinct est maintenu pour chaque Compartiment et est investi en conformité avec les objectifs d'investissement et la politique applicable à ce Compartiment tels que décrit dans l'Annexe correspondante. La Société est une entité juridique unique. Cependant, les droits des Actionnaires et des créanciers correspondant à un Compartiment ou provenant de la création, d'opération et de la liquidation d'un Compartiment sont limités aux avoirs de ce Compartiment.

La Société pourra prendre toutes les mesures et entreprendre toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social dans un sens large, en restant toutefois dans les limites prévues par la Loi de 2007.

## **Titre II. Capital social - Actions**

**Art. 5.** Le capital de la Société sera représenté par des actions sans valeur nominale et sera à tout moment égal aux actifs nets de la Société tels que définis à l'Article 25 des présents Statuts.

Le capital de la Société est représenté par deux catégories d'actions, (chacune de ces catégories, une "Catégorie") à savoir des actions de commandité détenues par le Gérant en sa qualité d'actionnaire commandité ("Actions de Commandité") et des actions ordinaires détenues par les actionnaires commanditaires ("Actions Ordinaires") de la Société.

Chaque Action Ordinaire et Action de Commandité sont désignées en tant qu'"action" et ensemble en tant qu'"actions" chaque fois que la référence à une catégorie spécifique d'actions n'est pas justifiée.

Le capital initial est de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) composé d'une (1) Action de Commandité et trois cent neuf (309) Actions Ordinaires entièrement libérées et sans valeur nominale.

Le capital minimum de la Société sera le capital minimum requis par la loi luxembourgeoise et doit être atteint dans les douze mois suivant la date à laquelle la Société a été agréée en tant que fonds d'investissement spécialisé selon la Loi de 2007.

Le Gérant peut, à tout moment qu'il juge opportun, décider de créer un ou plusieurs compartiments tel qu'il est défini à l'article 71 de la Loi de 2007 (telle que modifiée) (chacun de ces compartiments, un "Compartiment"). Les actions devant être émises dans un Compartiment peuvent, ainsi que le Gérant le déterminera, appartenir à une ou plusieurs classes différentes (chacune de ces classes, une "Classe"), les caractéristiques et conditions générales desquelles seront établies par le Gérant.

La Société forme une seule entité juridique, mais les avoirs de chaque Compartiment ne sont investis que pour le bénéfice exclusif des actionnaires du Compartiment correspondant. Les obligations, engagements ou responsabilités propres à un Compartiment ne sont pas imputables à un autre Compartiment.

Le Gérant peut créer chaque Compartiment pour une durée limitée ou illimitée.

Les produits de l'émission des actions de chaque Classe seront investis conformément à l'Article 14 des présents statuts, dans des valeurs mobilières de toutes sortes ou autres actifs permis correspondant à des zones géographiques, des secteurs industriels ou des zones monétaires, ou à un type spécifique d'actions ou obligations ou avoirs avec des conditions et caractéristiques spécifiques, à déterminer par le Gérant, de temps à autre, pour chaque Compartiment.



Afin de déterminer le capital social de la Société, les avoirs nets attribuables à chaque Classe d'actions seront, s'ils ne sont pas exprimés en US Dollars, convertis en US Dollars et le capital social équivaldra au total des avoirs nets de toutes les Classes.

L'assemblée générale des détenteurs d'actions d'un Compartiment ou d'une Classe, décidant à la majorité simple, et sous réserve de l'accord du Gérant, peuvent consolider ou diviser les actions de ce Compartiment ou de cette Classe.

**Art. 6.** Le Gérant est autorisé à tout moment et sans limites à émettre des Actions Ordinaires partiellement ou entièrement libérées, conformément aux procédures et soumises aux conditions générales déterminées par le Gérant et décrites dans les documents de vente, sans réserver aux actionnaires existants un droit de souscription préférentiel ou de préemption sur les Actions Ordinaires à émettre.

A moins que le Gérant n'en décide autrement et comme cela est exposé plus en détail dans les documents de vente, le prix de vente des actions sera égal à la Valeur Nette d'Inventaire par action de chaque Compartiment ou Classe, ainsi qu'il est déterminé à l'article 25 de ces Statuts, assortie d'une éventuelle commission de vente, si les documents de vente la prévoient.

Les Actions Ordinaires peuvent être uniquement souscrites par des investisseurs avertis au sens de l'Article 2 de la Loi de 2007 ("Investisseurs Eligibles") (telle que modifiée).

Le Gérant peut déléguer à l'un de ses administrateurs ou toute personne dûment autorisée, la charge d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement de ces nouvelles Actions Ordinaires.

Le Gérant est, en outre, autorisé et chargé de déterminer les conditions de ces émissions et d'effectuer ces émissions sous réserve du paiement, au moment de l'émission des actions.

L'émission des actions, sera suspendue si le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire est suspendu selon l'Article 27 des présents Statuts.

Le Gérant pourra décider d'émettre des Actions Ordinaires en contrepartie d'apports en nature, conformément à la loi luxembourgeoise. En particulier, dans ce cas, les avoirs apportés devront être évalués dans un rapport émis par le réviseur de la Société, si et dans la mesure requise par la loi luxembourgeoise. Tout coût relatif à un apport en nature sera supporté par l'actionnaire concerné.

Le Gérant peut, de manière discrétionnaire, retarder l'acceptation de toute demande de souscription d'actions jusqu'à ce que la Société ait reçu des preuves suffisantes que le demandeur répond à la qualité d'Investisseur Eligible.

Outre les responsabilités en vertu de la loi applicable, chaque actionnaire qui ne répond pas à la qualification d'Investisseur Eligible et qui détient des actions dans la Société, devra mettre à l'abri d'une réclamation et indemniser la Société, le Gérant, les autres actionnaires de la Classe concernée et les agents de la Société pour tous dommages, pertes et dépenses résultant ou en relation avec cette détention dans des circonstances où l'actionnaire concerné a fourni une documentation trompeuse ou incorrecte ou a agi d'une manière trompeuse ou incorrecte en établissant de manière fautive son statut d'Investisseur Eligible ou n'a pas notifié à la Société la perte de ce statut.

**Art. 7.** Toutes les actions de la Société sont émises sous forme nominative.

Sauf sur requête expresse d'un actionnaire, la Société ne délivrera pas de certificats et les actionnaires recevront une confirmation de leur actionnariat en lieu et place de certificat. Si un actionnaire désire obtenir un certificat, ce dernier lui sera délivré à ses frais.

Tout certificat d'action sera signé par le Gérant.

Si des certificats d'actions sont émis et si tout actionnaire peut prouver de manière satisfaisante à la Société que son certificat d'actions a été égaré, endommagé ou détruit, alors, à sa demande, un duplicata peut être émis aux conditions et garanties que la Société pourra choisir, notamment sous forme d'un titre délivré par une compagnie d'assurance mais sans restriction relatif à celui-ci. Lors de l'émission du nouveau certificat sur lequel il sera mentionné qu'il s'agit d'un duplicata, le certificat original d'actions à la place duquel le nouveau a été émis, sera nul.

La Société peut, de manière discrétionnaire, réclamer à l'actionnaire les frais du duplicata ou d'un nouveau certificat d'actions et de toutes dépenses que la Société justifiera avoir encourues en relation avec l'émission et l'inscription au registre, ou avec l'annulation de l'ancien certificat.

Le Gérant pourra décider d'émettre des fractions d'actions jusqu'à trois décimales après la virgule. Ces fractions d'actions ne donneront pas droit au droit de vote mais autorisera à participer aux actifs nets et à toute distribution au pro-rata relative à la Classe d'actions concernée.

Un registre des actions nominatives (le "Registre") doit être gardé par une personne responsable pour le maintien du Registre désignée par le Gérant et ce Registre doit contenir le nom de chaque propriétaire d'actions, sa résidence ou son domicile élu, tel qu'il a été communiqué à la Société, le nombre et la Classe des actions détenues, le montant libéré pour chaque action, ainsi que les coordonnées bancaires de l'actionnaire.

L'inscription du nom de l'actionnaire sur le Registre prouve son droit de propriété sur lesdites actions nominatives.

Les actionnaires doivent fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les informations et annonces seront envoyées. Cette adresse sera également inscrite dans le Registre. Les actionnaires peuvent, à tout moment, modifier leur adresse telle qu'inscrite au Registre et ce par le biais d'une notification écrite à la Société de temps à autre.

La Société reconnaît un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues, ou si la propriété de telles actions est controversée, toutes les personnes revendiquant un droit sur ces actions doivent désigner un mandataire commun pour représenter ces actions vis-à-vis de la Société. A défaut de désigner un tel mandataire, tous les droits attachés à ces actions seront suspendus.

**Art. 8.** Toute vente, cession, transfert, échange, apport, nantissement, charge, convention de croupier, affectation en sûreté, ou transmission universelle de patrimoine, sous quelque forme que ce soit, par un actionnaire (une «Cession») des Actions Ordinaires s'effectuera conformément à la loi et aux dispositions des présents Statuts et sous réserve notamment des restrictions prévues dans les présents Statuts.

Toute Cession d'action effectuée en violation des dispositions du présent Article est nulle et inopposable à la Société ainsi qu'aux actionnaires. La cession nulle et inopposable n'est pas enregistrée dans le registre des actionnaires et, jusqu'à régularisation, tous les droits et obligations attachés aux Actions Ordinaires sont exercés et exécutés par le cédant titulaire des actions concernées, sans préjudice de sa responsabilité éventuelle à l'égard de la Société ou des autres actionnaires.

Tout actionnaire envisageant la cession de ses Actions Ordinaires (un «Projet de Cession») à un autre actionnaire ou à un tiers doit notifier ce Projet de Cession au Gérant par lettre recommandée avec avis de réception (la «Notification de Cession»).

Pour pouvoir être prise en compte au titre des stipulations du présent Article, la Notification de Cession doit comporter les éléments suivants:

- (i) le nombre d'Actions Ordinaires dont la Cession est envisagée (les «Actions Cédées»),
- (ii) le prix auquel le cessionnaire propose d'acquérir les Actions Cédées,
- (iii) la dénomination, l'adresse postale et le domicile fiscal du cédant et du cessionnaire.

A condition que le cédant adresse une Notification de Cession au Gérant au plus tard quinze (15) jours avant la date prévue pour la Cession, toute Cession d'Actions Ordinaires par un actionnaire (i) à une société Affiliée (étant toute entité juridique ou toute autre entité qui en relation avec l' actionnaire concernée est une société mère ou une filiale de cette société mère) ou une filiale de cet actionnaire ou (ii) à un fonds d'investissement géré par cet actionnaire ou par une Affiliée de cet actionnaire, où, dans le cas où l'actionnaire concerné est un fonds d'investissement, (i) à sa société de gestion ou (ii) à tout véhicule d'investissement qui est géré par sa société de gestion ou par une Affiliée de sa société de gestion («Entité Liée») sera libre.

S'il y a au moins deux (2) Cessions successives des mêmes Actions Ordinaires à des Affiliées ou Entités Liées, toute Cession après la première Cession ne sera libre que si le cessionnaire proposé est une Affiliée ou une Entité Liée du cédant dans la première Cession.

Dans tous les cas de Cession à une Affiliée ou une Entité Liée, si, à quelque moment que ce soit, le cessionnaire concerné cesse d'être une Affiliée ou une Entité Liée du cédant, alors le cessionnaire devra, si le Gérant le lui demande, rétrocéder au cédant dans les meilleurs délais toutes les Actions Ordinaires qui lui avaient été cédées.

Afin de maintenir la cohésion de l'actionnariat de la Société, il est convenu que les Actions Ordinaires ne peuvent faire l'objet d'une Cession par leurs titulaires à toute personne, actionnaire ou non, sans l'agrément écrit préalable du Gérant à moins qu'une telle Cession soit considérée comme une cession libre (telle que décrite ci-dessus).

Tout Projet de Cession fera l'objet d'un droit de préemption au profit du Gérant.

La décision du Gérant de donner ou non l'agrément est notifiée au cédant. L'absence de notification d'une décision dans les quinze (15) jours suivant la date de la Notification de Cession vaut refus d'agrément. La décision n'a pas à être motivée.

Dans le cas où un Projet de Cession est agréé dans les conditions prévues ci-dessus, le cédant qui l'a notifié doit procéder à la Cession agréée, en respectant strictement les termes et le délai précisés dans l'agrément, ou si aucun délai n'a été précisé, dans les soixante (60) jours suivants la date de la notification de l'agrément. Faute pour le cédant de réaliser la Cession dans ce délai, il doit à nouveau, préalablement à toute Cession d'Actions Ordinaires se conformer aux dispositions des présents Statuts.

S'il advient que le cédant ne puisse réaliser, dans ce délai, la Cession projetée et agréée dans les conditions prévues ci-dessus, ni la Société ni l'un quelconque des actionnaires ne seront tenus de racheter les actions concernées

ni de dédommager le cédant de quelque manière que ce soit, ni le Gérant de donner son agrément à tout autre Projet de Cession notifié par le cédant ultérieurement.

Le Gérant sera remboursé par le cédant de toutes les dépenses encourues afférentes à une Cession. Le Gérant pourra également percevoir une indemnisation du cédant, négociée d'un commun accord, si le cédant requiert son assistance pour rechercher un cessionnaire pour ses Actions Ordinaires.

Le Gérant peut accepter et inscrire dans le Registre un transfert sur la base de tout ou tous document(s) approprié(s), et acceptable(s) pour le Gérant, constatant le transfert entre le cédant et le cessionnaire. Les Cessions d'Actions Ordinaires sont subordonnées au fait que le cessionnaire proposé soit un Investisseur Eligible. Les Cessions d'Actions Ordinaires s'effectueront par inscription du transfert au Registre sur délivrance à la Société d'un formulaire de transfert dûment complété, accompagné d'autres documents tels que la Société pourra exiger.

**Art. 9. Restriction de la propriété.** Le Gérant aura le pouvoir d'imposer toutes les restrictions qu'il estime nécessaires afin d'assurer qu'aucune action dans la Société n'est acquise ou détenue par (a) toute personne n'ayant pas la qualité d'Investisseur Eligible, (b) toute personne en violation de la loi ou des exigences de tout pays ou autorité gouvernementale ou (c) toute personne dans des circonstances qui, selon l'avis du Gérant, peut entraîner que la Société encourt toute responsabilité ou charge fiscale ou d'autres désagréments financiers que la Société n'aurait pas encourue ou subie autrement. En particulier, la Société peut restreindre ou interdire la propriété d'actions dans la Société à toute personne, société ou personne morale, et sans limitation, à tout "ressortissant des Etats-Unis d'Amérique", tel que défini ci-dessous.

A cet effet, la Société peut:

a) refuser l'émission d'actions et l'inscription du transfert d'actions, lorsqu'il apparaît que cette émission ou ce transfert aurait ou pourrait avoir pour conséquence d'attribuer la propriété, directe ou indirecte, des actions à une personne qui n'est pas autorisée à détenir des actions de la Société;

b) demander, à tout moment, à toute personne figurant au Registre, de lui fournir tout renseignement, sous serment, qu'elle estime nécessaire, en vue de déterminer si ces actions appartiennent ou vont appartenir en propriété effective à une personne qui n'est pas autorisée à détenir des actions de la Société; et

c) refuser d'accepter le vote de toute personne qui n'est pas autorisée à détenir des actions de la Société lors de toute assemblée des actionnaires de la Société; et

d) lorsqu'il apparaît à la Société que toute personne qui n'est pas autorisée à détenir des actions de la Société ou une certaine proportion des actions de la Société ou dont la Société estime de manière raisonnable qu'elle n'est pas autorisée à détenir des actions de la Société, soit seule ou avec d'autres personnes, est la propriétaire d'actions, (i) exiger de cet actionnaire qu'il (a) transfère ces actions à une personne qualifiée pour posséder ces actions, ou (b) requérir que la Société rachète ces actions ou (ii) procéder au rachat forcé par tout actionnaire de toutes les actions détenues par cet actionnaire de la manière suivante:

1) La Société enverra un avis (appelé ci-après l'"Avis de Rachat") à l'actionnaire possédant les actions ou apparaissant au Registre comme étant le propriétaire des actions à racheter, spécifiant les actions à racheter, le prix de rachat à payer pour ces actions et l'endroit où le prix de rachat de ces actions sera payable. L'Avis de Rachat peut être envoyé à l'actionnaire par lettre recommandée adressée à sa dernière adresse connue ou à celle inscrite dans les livres de la Société. L'actionnaire en question sera obligé de remettre à la Société sans délai le ou les certificats (s'il y en a) représentant les actions spécifiées dans l'Avis de Rachat. Dès la fermeture des bureaux au jour spécifié dans l'Avis de Rachat, l'actionnaire en question cessera d'être le propriétaire des actions spécifiées dans l'Avis de Rachat et les actions précédemment détenues par lui seront annulées;

2) Le prix auquel les actions spécifiées dans l'Avis de Rachat seront rachetées (le "Prix de Rachat") sera égal à la Valeur Nette d'Inventaire des actions de la Société de la Classe concernée, valeur déterminée conformément à l'Article 25 des présents Statuts, diminuée par tout frais de service (le cas échéant). Lorsqu'il apparaît que, en vertu de la situation de l'actionnaire, le paiement du prix de rachat par la Société, l'un de ses agents et/ou tout autre intermédiaire peut entraîner pour soit la Société ou l'un des ses agents et/ou tout autre intermédiaire qu'il lui incombe, selon une autorité étrangère, de payer des taxes ou autres charges administratives, la Société peut refuser ou conserver, ou permettre à l'un de ses agents et/ou autre intermédiaire de refuser ou conserver un montant suffisant du prix de rachat afin de couvrir cette responsabilité potentielle jusqu'à ce que l'actionnaire fournisse à la Société, à l'un de ses agents et/ou autre intermédiaire des preuves suffisantes que leur responsabilité ne sera pas engagée, étant entendu (i) que dans certains cas le montant ainsi refusé ou conservé pourra être payé à l'autorité étrangère concernée, auquel cas ce montant ne pourra plus être réclamé à l'actionnaire, et (ii) que la responsabilité potentielle devant être couverte pourra s'étendre à tout dommage que la Société, l'un de ses agents et/ou autre intermédiaire pourra encourir suite à leur obligation de se conformer aux règles de confidentialité;

3) le paiement du Prix de Rachat sera effectué à l'actionnaire apparaissant comme le propriétaire dans la devise de chaque Classe d'actions concernée et sera déposé par la Société auprès d'une banque, à Luxembourg ou ailleurs (tel que spécifié dans l'Avis de Rachat), qui le remettra à l'actionnaire concerné contre remise du ou des certificat(s), s'il y en a, représentant les actions désignées dans l'Avis de Rachat. Dès le dépôt du prix dans les conditions mentionnées ci-dessus, aucune personne intéressée dans les actions mentionnées dans l'Avis de Rachat ne pourra faire valoir de droit sur ces actions, ni ne pourra exercer aucune action contre la Société ou ses avoirs, à cet égard, sauf le droit de l'actionnaire, apparaissant comme étant le propriétaire des actions, de recevoir le prix déposé (sans intérêt) à la banque contre remise du ou des certificats s'ils ont été émis;

4) L'exercice par la Société des pouvoirs conférés au présent Article ne pourra en aucun cas être mis en question ou invalidé au motif qu'il n'y avait pas de preuve suffisante de la propriété des actions dans le chef d'une personne ou que la véritable propriété des actions était autre que celle apparue à la Société à la date d'émission de l'Avis de Rachat, à la seule condition que le Société ait exercé ses pouvoirs de bonne foi;

Lorsque le terme "ressortissant des Etats-Unis d'Amérique" est utilisé dans les présents Statuts il aura la même signification que celle donnée dans le Règlement S (Régulation S) tel que modifié de temps à autre, de la Loi des Etats-Unis sur les Marchés Financiers de 1933, telle que modifiée (la "Loi de 1933") que dans tout autre règlement ou loi qui entrera en vigueur aux Etats-Unis d'Amérique et qui à l'avenir remplacera le Règlement S ou la Loi de 1933 ou définira plus en avant la notion de "ressortissant des Etats-Unis d'Amérique".

Le Gérant peut, de temps à autre, modifier ou clarifier la définition ci-dessus.

**Art. 10. Rachat et Conversion des Actions.** Tel qu'il est décrit de manière plus spécifique ci-dessous, la Société a le pouvoir de racheter ses propres actions à tout moment dans le respect des seules limitations prévues par la Loi.

Les actionnaires pourront à tout moment demander le rachat de tout ou partie de leurs actions par la Société dans les termes, conditions et limites définis par le Gérant dans les documents de vente. Toute demande de rachat doit être présentée par l'actionnaire par écrit, conformément aux conditions prévues dans les documents de vente de la Société, au siège social de la Société ou auprès d'une autre personne juridique désignée par la Société comme mandataire pour le rachat des actions. La demande doit être accompagnée du ou des certificats d'actions en bonne et due forme (s'ils ont été émis).

A moins que le Gérant n'en décide autrement et que les documents de vente en disposent autrement, le prix de rachat des actions sera égal à la Valeur Nette d'Inventaire des actions telle que celle-ci sera déterminée suivant les dispositions de l'article 25 de ces Statuts, déduction faite d'une éventuelle commission de rachat, le cas échéant, tel que les documents de vente le prévoient. Si le Gérant en décide ainsi, ce prix pourra être arrondi à la décimale la plus proche, l'arrondissement étant au bénéfice de la Société, le cas échéant. Du prix de rachat pourra encore être déduit toute commission de vente afférente si lesdites actions font partie d'une Classe pour laquelle une telle commission a été prévue par les documents de vente. Le prix de rachat sera normalement payé endéans la période fixée par le Gérant, laquelle ne pourra pas excéder 10 jours ouvrés après la Jour d'Evaluation, sous réserve de la remise des certificats d'actions en bonne et due forme (s'ils ont été émis) et de tout document requis par la Société, suivant les dispositions de l'article 27 de ces Statuts.

Le Gérant pourra déléguer à toute personne dûment désignée à cet effet, la charge d'accepter les demandes de rachat et de procéder aux paiements y afférents.

Le Gérant pourra (conformément au traitement égalitaire des actionnaires et au consentement de(s) actionnaire(s) concerné(s)) satisfaire les demandes de rachat, pour tout ou partie, en nature en allouant, à l'actionnaire qui demande le rachat, des parts du portefeuille pour un montant égal à la Valeur Nette d'Inventaire attribuées aux actions rachetées, ainsi qu'il est décrit dans les documents de vente.

Un tel rachat en nature fera, si et dans la mesure requise par la loi, l'objet d'un rapport spécial du réviseur d'entreprises agréé de la Société, confirmant le nombre, la dénomination et la valeur des avoirs que le Gérant aura attribués en contrepartie des actions rachetées. Ce rapport confirmera également le moyen utilisé pour déterminer la valeur de ces avoirs lequel devra être identique aux procédures de détermination de la Valeur Nette d'Inventaire des actions.

Les coûts spécifiques de tels rachats en nature, en particulier le coût du rapport spécial, devront être supportés par l'actionnaire demandant le rachat en nature ou par un tiers, mais ne seront pas supportés par la Société à moins que le Gérant ne considère que ce rachat en nature ne se fasse dans l'intérêt de la Société ou dans le but de protéger les intérêts de la Société.

Tout actionnaire peut demander la conversion de tout ou partie des actions détenues d'une certaine Classe dans un Compartiment en actions d'une autre Classe de ce Compartiment ou d'un autre Compartiment aux Valeurs Nettes d'Inventaires respectives de la Classe d'actions concernée. Le Gérant peut imposer des restrictions, tels qu'indiquées dans les documents de vente, concernant, entre autres, la conversion entre différentes Classes d'actions ou la fréquence des conversions, et peut les soumettre au paiement des frais tel que prévu dans les documents de vente.

Les demandes de conversion ne seront pas acceptées tant que ne seront pas terminées toutes les transactions dont lesdites actions pourraient préalablement avoir fait l'objet.

Si, pour tout Jour d'Evaluation, les demandes de rachat et de conversion devaient excéder un seuil, déterminé par le Gérant et indiqué dans les documents de vente, de la Valeur Nette d'Inventaire d'un Compartiment donné, le Gérant pourra décider que tout ou partie desdites requêtes soient reportées pour cette période tel que le Gérant estimera être dans l'intérêt du Compartiment. Les rachats seront limités pour tous les actionnaires demandant le rachat le même jour de façon à ce que le même pourcentage de chaque demande soit honoré. Au prochain Jour d'Evaluation après cette période de report, le solde de ces requêtes seront traitées en priorité par rapport à requêtes ultérieures, sous réserve des mêmes restrictions que ci-dessus.

Au cas où une demande de rachat ou de conversion aurait pour effet de réduire la valeur des actions détenues par un actionnaire tombe en-dessous du montant minimum de détention déterminé par le Gérant, de temps à autre, alors le Gérant pourra décider que cette demande soit traitée comme si l'actionnaire avait demandé le rachat ou à la conversion, le cas échéant, de toutes ses actions de cette classe ou Compartiment.

Le Gérant peut, à sa discrétion absolue, procéder au rachat ou à la conversion forcée de toute action(s) ayant une valeur inférieure au montant minimum de détention tel que déterminé de temps à autre par le Gérant et publié dans les documents de vente de la Société. Le Gérant avisera en temps utile un tel actionnaire de l'intention du Gérant de faire usage de ce qui précède, afin de permettre à un tel actionnaire d'augmenter sa détention au-dessus du montant minimum de détention.

Dans des circonstances exceptionnelles relatives à un manque de liquidité de certains investissements réalisés par certains Compartiments et aux difficultés rencontrées dans la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire des actions de certains Compartiments, le traitement des demandes de rachat pourra être différée et / ou l'émission et le rachat d'actions peut être suspendu par le Gérant.

### **Titre III. Responsabilité des actionnaires**

**Art. 11.** Les détenteurs des Actions de Commandité ("Actionnaires Commandités") sont solidairement et indéfiniment tenus des engagements de la Société qui ne peuvent être couverts par les actifs de la Société.

Il est défendu aux détenteurs d'Actions Ordinaires ("Actionnaires Commanditaires") d'agir pour le compte de la Société, sous quelque forme ou en quelque qualité que ce soit, autrement que par l'exercice de leurs droits en tant qu'actionnaires lors des assemblées générales et ne seront tenus que du paiement à la Société de la totalité du prix de souscription de chaque Action Ordinaire qu'ils ont souscrite et qui a été émise et de toutes obligations contractées en cours et autres engagements et autres responsabilités vis-à-vis de la Société. En particulier, les détenteurs des Actions Ordinaires ne sont pas tenus des dettes et des obligations de la Société au-delà de ces montants.

**Art. 12.** Les Actions de Commandités détenues par le Gérant sont exclusivement transférables à un successeur ou à un gérant supplémentaire dont la responsabilité est illimitée.

### **Titre IV. Gérance et Supervision**

**Art. 13.** La Société sera gérée par Media-Link Management S.à r.l., société à responsabilité limitée (le "Gérant"), en qualité d'Associé Commandité de la Société. L'Associé Gérant Commandité est dirigé par un conseil d'au moins trois (3) Gérants, dont les noms sont mentionnés dans le Prospectus (étant entendu que le nombre de Gérants et leurs noms comme indiqués dans le Prospectus pourront être modifiés en conformité avec les dispositions de la Loi de 1915 et les conditions énoncées dans le Prospectus et les statuts de l'Associé Gérant Commandité).

**Art. 14.** Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition en conformité avec l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale appartiennent au Gérant.

Le Gérant déterminera la politique sociétaire et d'investissement ainsi que la façon de conduire la gestion et les affaires de la Société, en suivant le principe de la répartition des risques.

Le Gérant peut également déterminer toute restriction qui sera applicable de temps à autre aux investissements de la Société.

Il aura le pouvoir, pour le compte et au nom de la Société, de réaliser chacun et tous les buts de la Société et d'effectuer tous les actes et de prendre part à tous les contrats ou tous autres engagements qui sembleront être nécessaires, conseillés, utiles ou accessoires à ce dernier. A moins qu'il n'en soit autrement disposé expressément, le Gérant a et aura pleine autorité et ceci de manière discrétionnaire pour exercer pour le compte et au nom de la Société tout droit et pouvoir nécessaire ou utile en vue de réaliser l'objet de la Société.

Le Gérant peut, s'il le considère nécessaire pour les opérations et la gestion de la Société, nommer des agents de la Société, étant toutefois entendu que les détenteurs d'Actions Ordinaires ne peuvent pas agir pour le compte de la Société sans remettre en cause leur responsabilité limitée.

Les agents désignés auront les pouvoirs et obligations attribués par le Gérant, à moins qu'il n'en soit disposé autrement par les présents Statuts.

Le Gérant pourra mettre en place des comités spéciaux, tels qu'un comité d'investissement ou un comité consultatif, ainsi qu'il est décrit plus amplement dans les documents de vente, dans le but que lesdits comités effectuent les tâches et s'acquittent des fonctions qui leurs sont expressément confiées. Le Gérant peut également nommer des conseillers en investissement.

**Art. 15.** La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant, agissant par une ou plusieurs des personnes autorisées à signer et désignées par le Gérant de manière discrétionnaire, ou telle(s) personne(s) à qui ce pouvoir a été délégué.

Tout contentieux dans lequel la Société serait demanderesse ou défenderesse sera réglé au nom de la Société par le Gérant mentionné ci-dessus.

En cas d'incapacité légale, liquidation ou autre situation permanente empêchant le Gérant d'agir comme gérant de la Société, la Société ne sera pas dissoute et liquidée, sous réserve que le Gérant nomme un gérant, qui n'est pas tenu d'être un actionnaire, pour effectuer des actes urgents ou simplement administratifs et ce jusqu'à ce qu'une assemblée générale des actionnaires soit tenue, une telle assemblée devant être convoquée par le nouveau gérant dans un délai de quinze (15) jours à dater de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires peuvent nommer, dans le respect des conditions de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts, un successeur au Gérant. A défaut d'une telle nomination, la Société doit être dissoute et liquidée.

**Art. 16.** Aucun contrat et aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou entités ne pourront être affectés ou invalidés par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs actionnaires, ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme, ou par le fait qu'il serait associé, directeur, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou firme avec laquelle la Société contracte ou est autrement en relation d'affaires. Le Gérant ou ses fondés de pouvoir ne seront pas, en raison d'une telle relation, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne les matières en relation avec ce contrat ou autres affaires.



**Art. 17. Réviseur d'entreprises agréé.** Les opérations de la Société et sa situation financière, comprenant notamment la tenue de sa comptabilité, seront contrôlées par un réviseur d'entreprises agréé, qui devra satisfaire aux exigences de la loi luxembourgeoise concernant son honorabilité et son expérience professionnelle, et qui exercera les fonctions prescrites par la Loi de 2007. Le réviseur d'entreprises agréé sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires et jusqu'à l'élection de son successeur.

Le réviseur d'entreprises agréé en fonction peut être révoqué seulement pour motifs graves par les actionnaires.

#### **Titre V. Assemblée générale**

**Art. 18.** L'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Sans préjudice des dispositions de l'Article 14 des présents Statuts et de tout autre pouvoir réservé au Gérant par les présents Statuts, l'assemblée générale a les pouvoirs d'ordonner, d'exécuter ou de ratifier les actes relatifs aux opérations de la Société, pourvu que, sauf disposition contraire des présents Statuts, aucune résolution ne puisse être valablement prise sans être approuvée par le Gérant.

Les assemblées générales des actionnaires sont convoquées par le Gérant. Les assemblées générales sont convoquées par un avis notifié par le Gérant indiquant l'ordre du jour et envoyé par lettre recommandée au moins huit jours avant ladite assemblée conformément à la loi luxembourgeoise.

**Art. 19.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au Luxembourg, au siège social de la Société, le dernier vendredi du mois de février à 10 heures (CET). Si ce jour n'est pas un jour ouvré au Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le Gérant constate, souverainement, que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

D'autres assemblées pourront être tenues au lieu et à l'heure spécifiés dans les convocations des assemblées respectives.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

Tous les actionnaires sont invités à participer et à prendre la parole à toutes les assemblées générales des actionnaires. Un actionnaire peut, et ce pour toute assemblée générale, nommer comme mandataire une autre personne qui peut ne pas être actionnaire, par écrit ou téléfax ou tout autre moyen de communication approuvé par le Gérant s'assurant de l'authenticité de la procuration. Cette procuration sera considérée comme valable, à condition qu'elle ne soit pas révoquée, pour toute assemblée des actionnaires reconvoquée. Les assemblées générales sont présidées par le Gérant ou par une personne désignée par le Gérant. Le président de l'assemblée générale des actionnaires nommera un secrétaire. L'assemblée générale des actionnaires peut élire un scrutateur.

Sauf exigence contraire de la loi ou des présents statuts, les résolutions de l'assemblée générale des actionnaires dûment convoquée seront prises à majorité simple des votes exprimés. Les votes exprimés ne comprendront pas les votes en relation aux actions à l'égard desquelles les actionnaires n'ont pas pris part au vote, se sont abstenus ou ont retourné un bulletin blanc ou invalide. Sauf exigence contraire de la loi ou des présents Statuts, aucune résolution ne peut être valablement prise sans l'approbation du Gérant.

**Art. 20.** Le quorum de présence sera égal à au moins à la moitié du capital de la Société, pour toute assemblée générale des actionnaires convoquée dans le but de modifier ses Statuts, y compris son objet social, ou de décider sur des points pour lesquels la loi fait référence aux conditions exigées pour la modification des Statuts. Si les exigences du quorum ne sont pas remplies lors de la première assemblée générale, une seconde assemblée pourra être convoquée dans le respect des termes de la loi. La seconde assemblée pourra délibérer valablement nonobstant le nombre d'actions représentées.

Dans les deux assemblées, les résolutions sont votées à la majorité des deux tiers des votes exprimés, sous réserve de leur approbation par le Gérant.

**Art. 21.** Les procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires seront signés par le bureau de l'assemblée. Les copies ou les extraits de ces mêmes procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Gérant.

#### **Titre VI. Exercice comptable et Affectation des bénéfices**

**Art. 22.** L'exercice comptable de la Société débute le 1<sup>er</sup> octobre et prend fin le 30 septembre de l'année suivante.

**Art. 23. Distribution des bénéfices.** L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera la façon dont le reste des bénéfices nets annuels seront utilisés, et pourra, sans jamais excéder les montants proposés par le Gérant, déclarer occasionnellement des dividendes.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués sur décision du Gérant.

Aucune distribution de dividendes ne peut avoir lieu s'il en résulte une diminution du capital de la Société en dessous du minimum légal.

Un dividende déclaré sur une action mais non payé durant une période de cinq ans ne pourra plus être réclamé par le détenteur de cette action, sera considéré comme perdu pour le détenteur de cette action et reviendra à la Société.

Il ne sera versé aucun intérêt sur les dividendes déclarés et non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte des détenteurs d'actions.

## Titre VII. Evaluation - Détermination de la valeur nette d'inventaire

**Art. 24. Date d'Evaluation / Fréquence de calcul de la valeur nette d'inventaire par action.** La valeur nette d'inventaire des actions à prendre en compte pour le rachat, la conversion ou l'émission d'actions sera déterminée par la Société sous la responsabilité du Gérant, de temps à autre, mais au moins une fois par an, ainsi que le Gérant le décidera par règlement (tel jour ou moment pour la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire étant défini dans les présents Statuts comme une "Date d'Evaluation").

**Art. 25. Détermination de la valeur nette d'inventaire par action.** La valeur nette d'inventaire des actions de chaque Classe de chaque Compartiment (la "Valeur Nette d'Inventaire") sera exprimée dans la devise de référence de la Classe concernée (et/ou dans toutes autres devises que le Gérant déterminera de temps à autre) par un montant par action et sera déterminée à chaque Date d'Evaluation en divisant les actifs nets de la Société, attribuables à la Classe concernée, étant la valeur des actifs de la Société attribuables à cette Classe moins les engagements attribuables à cette Classe, à la Date d'Evaluation, par le nombre d'actions de la Classe concernée en circulation à cette date, conformément aux règles décrites ci-dessous.

La Valeur Nette d'Inventaire par action peut être calculée jusqu'à la troisième décimale.

Si, depuis le moment de la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire à la Date d'Evaluation concernée, un changement substantiel est survenu dans l'évaluation des investissements attribuables au Compartiment correspondant, la Société pourra, afin de sauvegarder les intérêts des actionnaires et de la Société, annuler la première évaluation et mettre en œuvre une seconde évaluation.

I. Les actifs de la Société comprennent (sans limitation):

- (1) toute les espèces en caisse ou en dépôt, y compris les intérêts échus y relatifs;
- (2) tous les effets et billets payables à vue et les comptes exigibles (y compris les résultats de la vente de valeurs mobilières vendus mais pas encore livrés);
- (3) tous les obligations, valeurs mobilières à terme, certificats de dépôt, parts, actions, obligations, droits de souscription, warrants, options et autres valeurs mobilières, instruments financiers et autres avoirs similaires qui sont la propriété de la Société ou ont été contractés pour elle;
- (4) tous les dividendes, en espèces ou en actions, et les distributions à recevoir par la Société en espèces dans la mesure où la Société pouvait raisonnablement en avoir connaissance;
- (5) tous les intérêts échus ou courus sur les avoirs produisant des intérêts et qui sont la propriété de la Société, sauf si ces intérêts sont compris ou reflétés dans le prix de ces avoirs;
- (6) les dépenses préliminaires de la Société, y compris les coûts d'émission ou de distribution des actions de la Société, pour autant que celles-ci n'aient pas été amorties;
- (7) la valeur liquidative des contrats à termes de tous types et de toutes les options d'achat et de vente auxquels la société est partie;
- (8) tous les autres avoirs détenus par la Société, de quelque nature qu'ils soient, y compris les dépenses payées d'avance;

Afin de déterminer la Valeur Nette d'Inventaire, la valeur des actifs de la Société sera déterminée comme suit:

(1) Les actions ou parts d'un fonds d'investissement du type ouvert seront évaluées à leur valeur d'actif net effective au Jour d'Evaluation concerné, ou à défaut, à leur valeur d'actif net estimée à un tel Jour d'Evaluation, ou à défaut à la dernière valeur d'actif net disponible, soit estimée ou définitive, qui est déterminée à un tel Jour d'Evaluation (qui est le plus proche d'un tel Jour d'Evaluation) à condition que si, depuis le jour où la dernière valeur d'actif net a été calculée, des événements se sont produits qui résultent en une modification substantielle de la valeur d'actif net des actions ou parts d'autres organismes de placement collectif détenus par la Société, la valeur de ces actions ou parts pourra être ajustée afin de refléter, de l'avis raisonnable du Conseil, cette modification de valeur;

(2) Concernant les actions ou parts d'un fonds d'investissement détenues par la Société pour lesquels les émissions et rachats sont restreints et un marché secondaire existe entre des professionnels qui, comme teneurs de marchés principaux, offrent des prix qui correspondent aux conditions du marché, le Gérant peut décider d'évaluer ces actions ou parts en conformité avec les prix ainsi établis;

(3) La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes en espèce et intérêts annoncés ou échus et non encore touchés, sera constituée par la valeur nominale de ces avoirs, en tout cas, s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée en entier; dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un certain montant jugé adéquat par le Gérant en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs;

(4) Les titres (y compris une action ou part d'un placement collectif de type fermé) et/ou les instruments financiers dérivés qui sont cotés sur une bourse officielle ou négociés sur tout autre marché réglementé seront évalués sur la base du dernier prix disponible, étant précisé que, s'agissant des contrats à terme, le prix de vente du jour de négociation précédent sera utilisé. Lorsque ces titres ou autres actifs sont cotés ou négociés sur plus d'une bourse ou un autre marché réglementé, le Gérant élira la bourse ou le marché principal qui sera utilisé;

(5) Si l'un quelconque des titres détenus dans le portefeuille d'un Compartiment un jour donné n'est pas négocié ou coté sur aucune bourse de valeurs officielle ni sur un autre marché réglementé, ou dans le cas où pour des titres ainsi

négociés ou cotés le prix déterminé en vertu du paragraphe (4) n'est pas, selon le Gérant, représentatif de la juste valeur de marché de ces titres, la valeur de ces derniers sera déterminée avec prudence et bonne foi sur base du prix de réalisation probable ou toute autre principe d'évaluation approprié;

(6) Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas cotés sur une bourse officielle ou négociés sur un autre marché réglementé seront évalués de manière sûre et vérifiable chaque Jour d'Evaluation et vérifiés par un professionnel compétent désigné par la Société;

(7) Les contrats de swap seront évalués en vertu de règles d'évaluation généralement reconnues qui peuvent être vérifiées par des auditeurs. Des contrats de swap adossés à des actifs seront évalués par rapport à la valeur de marché des actifs sous-jacents. Des contrats de swap adossés à des mouvements de trésorerie ("cash flow") seront évalués par rapport à la valeur actuelle nette des mouvements de trésorerie futurs sous-jacents;

(8) Tous les actifs ou engagements exprimés dans des devises autres que la devise de référence du Compartiment seront convertis en utilisant le cours de change du jour approprié cité par une banque ou une autre institution financière de premier rang;

Afin de déterminer la valeur des actifs de la Société, l'agent administratif pourra se baser sur tout service de cotation automatique qu'il déterminera, ou sur instruction du Gérant, sur des informations reçues de diverses sources de cotation (dont les agents administratifs des fonds et les courtiers). En l'absence d'erreurs manifestes, et en tenant compte des standards de prudence et de diligence à respecter en cette matière, l'agent administratif n'est pas responsable pour les pertes subies par la Société ou par tout actionnaire en raison de l'inexactitude des évaluations fournies par lesdites sources de cotation.

S'il s'avérait qu'une ou plusieurs sources de cotation ne parvenaient pas à fournir les évaluations pour une part importante des avoirs à l'agent administratif, empêchant ce dernier de déterminer le prix de souscription et de rachat, l'agent administratif devra informer le Gérant qui pourra alors décider de suspendre le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire.

Afin d'éviter tout doute, les dispositions du présent article 25 sont les règles permettant de déterminer Valeur Nette d'Inventaire par action et ne visent pas à modifier le traitement, à des fins comptables ou juridiques, de l'actif et du passif de la Société ou de toute valeur mobilière émise par la Société.

#### II. Les engagements de la Société comprennent (sans limitation):

- (1) tous les emprunts, effets et comptes exigibles;
- (2) tout intérêt échu de prêts de la Société (y compris tous les frais accumulés pour s'engager dans ces prêts);
- (3) toutes les frais et dépenses en cours ou à payer (y compris les dépenses administratives, les commissions de gestion, les commissions de rendement, commissions du dépositaire et des agents administratif et de registre);
- (4) toutes les obligations connues, présentes ou futures, y compris toutes les obligations contractuelles venues à échéance, qui ont pour objet des paiements en espèces ou en nature, y compris le montant des dividendes annoncés par la Société mais non encore payés;
- (5) une provision appropriée pour impôts futurs sur le capital et sur le revenu encourus au Jour d'Evaluation concerné, telle que fixée périodiquement par la Société et, le cas échéant, toutes autres réserves autorisées et approuvées par le Gérant ainsi qu'un montant (s'il y a lieu) que le Gérant pourra considérer comme constituant une provision appropriée pour faire face à toute autre obligation éventuelle de la Société.

(6) tout autre engagement de la Société de quelque nature ou type que ce soit reflété conformément aux principes de comptabilité généralement admis. Pour l'évaluation du montant de ces engagements, la Société prendra en considération toutes les dépenses à supporter par elle qui comprendront sans y être limité, les commissions payables à son Gérant, aux gestionnaires et/ou aux conseillers en investissement, incluant, si il y en a, les commissions de performance, les frais et commissions payables à la Banque Dépositaire et à ses correspondants, aux agents domiciliataire, administratif, de registre et de transfert, aux agents de cotation, à tous agents payeurs, à tout distributeur, aux représentants permanents des lieux où la Société est soumise à l'enregistrement, ainsi qu'à tout autre agent de la Société, les frais encourus en rapport avec l'assistance juridique, l'établissement et la révision des comptes annuels de la Société, les frais des déclarations d'enregistrement auprès des autorités gouvernementales et des bourses de valeurs dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, les frais de rapports et de publication incluant les frais de préparation, d'impression, de publicité et de distribution des prospectus, des notes explicatives, des rapports périodiques ou déclarations d'enregistrement, les frais d'impression des certificats d'actionnaires, si il y en a, et de tous rapports aux actionnaires, les dépenses occasionnées par la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire de la Société, les frais de convocation et de tenue des assemblées générales d'actionnaires, tous les impôts et droits prélevés par les autorités gouvernementales et toutes les charges similaires, toute autre dépense d'exploitation, y compris les frais d'achat et de vente des avoirs, les frais raisonnables de déplacement en rapport avec la sélection de structures d'investissement locales ou régionales ou l'investissement dans de telles structures, les prix de publication des prix d'émission ou de rachat, si applicable, les intérêts, les frais financiers, bancaires ou de courtage, les frais de poste, téléphone et télex. La Société pourra calculer le montant des dépenses administratives et autres, qui ont un caractère régulier ou périodique en se basant sur une estimation sur l'année ou sur toute autre période, et pourra ainsi les provisionner sur la même période et dans les mêmes proportions.

III. La Société établira une masse d'avoirs et de dettes séparée pour chaque Compartiment et les avoirs et dettes seront alloués de la manière suivante:



a) Si un Compartiment émet des actions dans deux ou plusieurs Classes, les avoirs attribuables à ces Classes seront investis en commun suivant l'objectif, la politique et les restrictions d'investissement spécifique du Compartiment concerné;

b) Dans le cadre de tout Compartiment, le Gérant peut décider d'émettre des Classes qui seront soumises à des termes et conditions différents comprenant, sans restriction, des Classes soumises à (i) une politique de distribution spécifique procurant à ses détenteurs des dividendes ou non (ii) des charges de souscription et de rachat spécifiques (iii) une structure de frais spécifique et/ou (iv) d'autres caractéristiques distinctes;

c) Les produits nets résultant de l'émission des actions relevant d'une Classe seront attribués dans les livres de la Société, à cette Classe d'actions, et les avoirs, engagements, revenus et frais y relatifs seront attribués à la Classe d'actions correspondante, conformément aux dispositions ci-dessous;

d) Lorsqu'un revenu ou avoir découle d'un autre avoir, ce revenu ou avoir sera attribué dans les livres de la Société, au même Compartiment ou à la même Classe auquel appartient l'avoir dont il découle, et à chaque réévaluation d'un avoir, l'augmentation ou la diminution de valeur sera attribuée au Compartiment ou à la Classe correspondante;

e) Lorsque la Société supporte un engagement qui est attribuable à un avoir d'un Compartiment déterminé ou d'une Classe déterminée ou à une opération effectuée en rapport avec l'avoir d'un Compartiment particulier ou d'une Classe particulière, cet engagement sera attribué à ce Compartiment ou cette Classe;

f) Au cas où un avoir ou un engagement de la Société ne peut pas être attribué à un Compartiment déterminé ou à une Classe déterminée, cet avoir ou engagement sera attribué à tous les Compartiments ou Classes, au pro rata de leurs valeurs nettes d'inventaire respectives ou de telle autre manière que le Gérant déterminera avec bonne foi; et

g) A la suite de distributions faites aux détenteurs d'actions d'une Classe, la Valeur Nette d'Inventaire de cette Classe sera réduite du montant de ces distributions.

Toutes les règles d'évaluation et de détermination devront être interprétées et faites conformément aux principes de comptabilité généralement admis.

En l'absence de mauvaise foi, de négligence grave ou d'erreur manifeste, toute décision prise lors du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par le Gérant ou par un agent que le Gérant peut désigner aux fins de calculer la valeur Nette d'Inventaire sera définitive et liera la Société ainsi que les actionnaires présents, anciens ou futurs.

IV. Pour les besoins de cet article:

1) les actions en voie de rachat par la Société conformément à l'article 10 ci-dessus seront considérées comme des actions émises et existantes jusqu'immédiatement après l'heure, fixée par le Gérant, du Jour d'Evaluation au cours duquel une telle évaluation est faite, et seront considérées comme un engagement de la Société, à partir de ce moment et jusqu'à ce que le prix soit payé;

2) les actions à émettre par la Société seront traitées comme étant créées à partir de l'heure fixée par le Gérant, du Jour d'Evaluation au cours duquel une telle évaluation est faite et seront, à partir de ce moment, traitées comme une créance de la Société jusqu'à ce que le prix en soit payé;

3) tous investissements, soldes en espèces ou autres avoirs de la Société, exprimés autrement que dans la devise de référence du Compartiment concerné seront évalués en tenant compte des taux de change ou du marché, en vigueur à la date et à l'heure de la détermination de la valeur nette d'inventaire des actions; et

4) à chaque Jour d'Evaluation où la Société aura conclu un contrat dans le but:

- d'acquérir un élément d'actif, le montant à payer pour cet élément d'actif sera considéré comme un engagement de la Société, tandis que la valeur de cet élément d'actif sera considérée comme un avoir de la Société;

- de vendre tout élément d'actif, le montant à recevoir pour cet élément d'actif sera considéré comme un avoir de la Société et cet élément d'actif à livrer ne sera plus repris dans les avoirs de la Société;

sous réserve cependant, que, si la valeur ou la nature exacte de cette contrepartie ou de cet élément d'actif n'est pas connue au Jour d'Evaluation, sa valeur sera estimée par la Société.

**Art. 26. Co-Management et Pooling.** Le Gérant peut autoriser l'investissement et la gestion de tout ou partie du portefeuille d'avoirs établi pour un ou plusieurs Compartiments sur base d'une masse d'avoirs, ou de tout ou d'une part du portefeuille des avoirs de la Société sur base d'une gestion commune ou clonée avec d'autres avoirs appartenant à d'autres organismes d'investissement collectif luxembourgeois, le tout en application de la publicité appropriée et conformément aux réglementations applicables, et tel que plus amplement décrit dans les documents de vente des actions.

**Art. 27. Suspension temporaire du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par action et de l'émission d'actions.** La Société peut suspendre le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire d'une ou plusieurs Classes et, le cas échéant, l'émission, le rachat des actions et la conversion des actions de cette (ces) Classe(s):

(a) pendant toute période durant laquelle la négociation des parts ou actions d'un placement collectif dans lequel le Compartiment concerné est investi, est restreinte ou suspendue;

(b) pendant toute période durant laquelle l'une des principales bourses de valeurs ou autres marchés sur lesquels une partie substantielle des avoirs de la Société attribuables au Compartiment concerné est, de temps à autre, cotée ou négociée, est fermée ou pendant laquelle les opérations y sont restreintes ou suspendues;

(c) en cas d'existence d'un état des affaires constitutif d'une urgence, rendant impossible la réalisation des investissements de l'un des Compartiments de la Société;

(d) lorsque les moyens de communication normalement utilisés pour déterminer le prix des investissements de la Société attribuables au Compartiment concerné ou les cours et valeurs d'une bourse ou d'un marché quelconque applicables au Compartiment concerné sont suspendus; ou

(e) pendant toute période durant laquelle la Société est incapable de rapatrier des fonds dans le but de réaliser ou d'opérer des paiements s'agissant des investissements d'un Compartiment donné;

(f) si la Société est en cours de liquidation ou peut le devenir, ou suivant la date de publication d'un avis de convocation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires ayant comme but de décider la dissolution de la Société;

(g) pendant toute période durant laquelle il existe, selon le Gérant, des circonstances hors du contrôle de la Société qui rendent impossible ou non favorable pour les actionnaires la continuation d'opérations relatives aux actions d'un Compartiment donné.

L'avis du commencement et de la fin de toute période de suspension sera donné par la Société à tous les actionnaires ayant introduit une demande de souscription, de rachat ou de conversion d'actions pour laquelle le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire a été suspendu.

Toute demande de souscription, de rachat ou de conversion d'actions est irrévocable exceptée en cas de suspension du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire du Compartiment ou de la Classe correspondante, auquel cas les actionnaires peuvent indiquer qu'ils souhaitent retirer leur demande. Si aucune indication n'est reçue par la Société avant la levée de la période de suspension, cette demande sera traitée à la première Date D'Evaluation applicable suivant la fin de la période de suspension.

**Art. 28. Contrat de banque dépositaire.** La Société conclura un contrat de banque dépositaire avec une banque, qui devra satisfaire aux exigences des lois luxembourgeoises et de la Loi de 2007 (la "Banque Dépositaire"). Tous les actifs de la Société seront détenus par ou pour ordre de la Banque Dépositaire, qui assumera vis-à-vis de la Société et de ses actionnaires les responsabilités prévues par la loi.

Dans l'hypothèse d'un retrait de la Banque Dépositaire, volontaire ou non, celle-ci restera en fonction jusqu'à la désignation, qui devra s'opérer dans les deux mois du retrait, d'une autre entité bénéficiant du statut d'institution de crédits.

### Titre VIII. Dissolution, Liquidation

**Art. 29.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation est mise en œuvre par un liquidateur (s'il s'agit d'une entité juridique) ou un ou plusieurs liquidateurs, si des personnes physiques, nommées par l'assemblée générale des actionnaires effectuant cette dissolution sur proposition du Gérant. Cette assemblée déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Les produits de liquidation pourront être distribués en nature aux actionnaires.

**Art. 30. Fusion de Compartiments ou de Classes d'actions.** Au cas où, pour une raison quelconque, la valeur des avoirs nets d'un Compartiment ou d'une Classe d'actions quelconque n'a pas atteint ou a diminuée jusqu'à un montant déterminé par le Gérant comme étant le niveau minimum pour que ce Compartiment ou cette Classe d'actions puisse être utilisé d'une manière économiquement efficiente, ou si un changement de la situation économique, monétaire ou politique relative au Compartiment ou à une Classe d'actions concerné aurait des conséquences matérielles négatives sur les investissements du Compartiment ou d'une Classe d'actions ou dans le but de procéder à une rationalisation économique, le Gérant peut décider le rachat forcé de toutes les actions émises dans un tel Compartiment ou Classe d'actions à la Valeur Nette d'Inventaire par action (en tenant compte des prix de réalisation actuels, des investissements et des frais de réalisation), calculée au Jour d'Evaluation auquel cette décision devient effective. La Société publiera un avis écrit aux actionnaires concernés par le rachat et ceci avant la date effective de ce rachat forcé, avis qui indiquera les raisons et la procédure des opérations de rachat. A moins qu'il n'en est décidé autrement dans l'intérêt des ou dans un but de sauvegarder le traitement égalitaire des actionnaires, les actionnaires du Compartiment ou de la Classe d'actions concerné peuvent continuer à demander le rachat (si besoin est) sans frais de leurs actions (mais tenant compte des prix de réalisation actuels des investissements ainsi que des frais de réalisation) avant la date effective du rachat forcé.

Les avoirs qui ne peuvent être distribués à leurs bénéficiaires à la fin des rachats seront déposés auprès de la Caisse de Consignation à Luxembourg au profit de leurs bénéficiaires.

Dans les mêmes conditions que celles prévues au premier paragraphe de cet article, le Gérant peut décider d'allouer les avoirs d'un Compartiment quelconque à un des Compartiments déjà existants auprès de la Société ou en faveur d'un autre organisme de placement collectif ou à tel autre compartiment d'un tel organisme de placement collectif (le "nouveau Compartiment") et de redéfinir les actions du Compartiment concerné comme actions du nouveau Compartiment (à la suite d'un partage ou d'une consolidation, si nécessaire, et le paiement du montant correspondant à une partie des droits aux actionnaires). Cette décision sera publiée de la même manière comme décrit au premier paragraphe de cette section (et, en plus, la publication contiendra une information relative au nouveau Compartiment), un mois avant la date à laquelle la fusion sera effective afin de permettre aux actionnaires de demander le rachat sans frais de leurs actions durant cette période. Après une telle période, la décision engagera la totalité des actionnaires qui n'ont pas fait usage de cette possibilité, sous réserve que si cette fusion est effectuée avec un organisme de placement collectif luxembourgeois du type fonds

commun de placement ou avec un organisme de placement collectif basé à l'étranger, une telle décision ne liera que les actionnaires en faveur de la fusion.

Nonobstant les pouvoirs conférés au Gérant par le paragraphe précédent, une assemblée générale des actionnaires de tout Compartiment ou Classe d'actions peut, sur proposition du Gérant et avec son approbation, racheter toutes les actions de ce Compartiment ou de cette Classe et rembourser aux Actionnaires la Valeur Nette d'Inventaire de leurs actions (en tenant compte des prix réels de réalisation des investissements et des frais de vente) calculée au Jour d'Evaluation lors duquel la décision prendra effet. Il n'y aura pas de quorum requis pour une telle assemblée générale des actionnaires à laquelle les résolutions seront adoptées à la majorité simple des votes exprimés. Les votes exprimés ne comprendront pas les votes en relation aux actions à l'égard desquelles les actionnaires n'ont pas pris part au vote, se sont abstenus ou ont retourné un bulletin blanc ou invalide.

### **Titre IX. Dispositions générales**

**Art. 31.** Tous les points non prévus par les présents Statuts devront être résolus conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée et la Loi.

#### *Dispositions transitoires:*

- 1) Le premier exercice comptable de la Société commencera à sa constitution et prendra fin le 30 septembre 2013.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en pour la première fois en 2014, à savoir le 25 février 2014 à 10h00 (CET).

#### *Souscription et Paiement*

Les souscripteurs ont souscrit un nombre d'actions et ont libéré en numéraire les montants tels que reproduits ci-dessous:

Souscripteur	Actions Ordinaires	Actions de Commandité	Prix de Souscription Total EUR
Fairlink International S.à r.l., Prénommée . . . . .	309		30.900
Media-Link Management S.à r.l., Prénommée . . . . .		1	100
Total . . . . .	309	1	31.000

La preuve de ces paiements a été donnée au notaire soussigné.

#### *Dépenses*

Les dépenses, coûts, rémunérations, ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société à la suite de sa constitution sont estimés approximativement à EUR 2.000.-

#### *Constatation*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Assemblée générale des actionnaires*

Les personnes pré mentionnées, représentant l'entière du capital souscrit et se considérant comme étant dûment convoqués ont immédiatement procédé à une assemblée générale extraordinaire.

Après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, elle a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes.

#### *Première résolution*

La personne suivante a été nommée réviseur d'entreprise agréé jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.  
400, route d'Esch  
B.P. 1443  
L-1014 Luxembourg

#### *Deuxième résolution*

Le siège social de la Société est situé au 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en-tête.

Et après lecture faite au comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. COUVREUR, P. CHAUSSE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 4 septembre 2012. Relation: LAC/2012/41207. Reçu Soixante-Quinze Euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, Délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 10 septembre 2012.

Référence de publication: 2012115468/1573.

(120155767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2012.

---

**IMOLINA société anonyme, Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 24.662.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012116479/13.

(120157201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**In Altum S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 122.872.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012116480/9.

(120157283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Kompass Wohnen S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 145.663.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012116499/13.

(120157062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Inpa Trading S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean Pierre Sauvage.

R.C.S. Luxembourg B 103.366.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012116485/9.

(120157219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**International Textile Investment S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 41.846.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2012116487/9.

(120157080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

**MBP Hospitality Group, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 143.319.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en date du 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*L'Organe de Gestion*

Référence de publication: 2012116550/11.

(120156621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

**Mediterranean Shipping Company Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 145.643.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012116551/10.

(120156925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

**Megaphone S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 101, rue de l'Alzette.  
R.C.S. Luxembourg B 55.502.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à r.l.

259 ROUTE D'ESCH

L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2012116552/13.

(120156813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

**Pan Peninsula Czech Opportunities S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 171.282.

**STATUTES**

In the year two thousand and twelve, on the fourth day of September.

Before us, Maître Léonie Grethen, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Desmond Whyte, Manager, residing at 59, Rue du Rhône, CH-1204 Geneva, Switzerland, hereby represented by Frédéric Paget, Avocat residing in Luxembourg, pursuant to a proxy given under private seal, said proxy, after being initialized "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

The appearing party has requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a private limited liability company under the name of Pan Peninsula Czech Opportunities S.à r.l. which is hereby established as follows:

## I. Form, Name, Duration, Registered Office

### Art. 1. Form and Name.

1.1. There is formed a private limited liability company («société à responsabilité limitée») under the name of Pan Peninsula Czech Opportunities S.à r.l. (the "Company"), which shall have the status of a securitization company within the meaning of the law of 22 March 2004 on securitization (the "Securitization Law"), and which shall be governed by the Securitization law, the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended (the "Company Law"), as well as by these articles of incorporation (the "Articles").

### Art. 2. Duration.

2.1. The Company is incorporated for an unlimited period of time.

### Art. 3. Registered Office.

3.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

3.2. It may be transferred within the municipality by decision of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the sole shareholder or the general meeting of the shareholders, which shall be adopted at a simple majority of the votes.

3.3. Branches or other offices of the Company may be established either in Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

## II. Purpose of the Company

### Art. 4. Purpose.

4.1. The purpose of the Company is to enter into one or more securitization transactions within the meaning and to the fullest extent permitted by the Securitization Law. The Company may, in this context, acquire or assume, directly or indirectly, the risks, existing or future, relating to the holding of securities, receivables, debt instruments or bonds, whether downgraded ('distressed debt') or not, loans and assets, whether movable or immovable, tangible or intangible, as well as the risks resulting from the obligations assumed by third parties or relating to all or part of the activities of third parties by issuing securities of which the value and the return depend on these risks, in one or more regular operations or on a continuing basis. The Company may assume those risks by acquiring the assets, the securities, the granting of guarantees or by committing itself in any other way. It may also dispose of the securities and other assets it holds, whether existing or future, to the extent permitted by the Securitization Law and these Articles.

4.2. The Company may also (i) acquire, hold and dispose of, in any form and by any means, whether directly or indirectly, participations, rights, interests, and commitments in Luxembourg or foreign entities, (ii) acquire, dispose of and invest in stocks, securities, assets, subscription rights, loans, bonds, notes, advances and other debt instruments or other transferable securities. The Company may grant pledges as well as any type of guarantees or securities to Luxembourg or foreign entities and enter into securities lending activity on an ancillary basis.

4.3. The Company may borrow money in any form. Without prejudice to the foregoing, it may issue receivables, bonds, notes or any other debt instruments, certificates, stocks, beneficiary shares, warrants and other type of receivables or transferable securities whose value or yield is linked or not to the assets and liabilities of the Company (hereinafter the "Instruments").

4.4. The Company may enter into, execute, deliver or perform any swaps, forward contracts ("futures"), derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally use any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect it against currency exchange risks, interest rate risks and other risks.

4.5. The Company may perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfill and develop its purpose, as well as, all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

## III. Capital and Shares

### Art. 5. Share Capital.

5.1. The Company's subscribed share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred twenty-five (125) shares without nominal value.

5.2. The share capital may be increased or reduced at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles, as the case may be.

5.3. The Company may redeem its own shares, within the limits set forth by the Company Law.



**Art. 6. Shares.**

6.1. All shares are in registered form and recorded in a shareholders' register in accordance with the Company Law.

6.2. The Company will recognize only one holder per share. Joint-owners shall appoint a sole person to represent them towards the Company.

6.3. The Company may have one or several shareholders. The death or the dissolution of the sole shareholder shall not lead to the dissolution, liquidation or similar termination of the Company.

6.4. Each share entitles its holder to take part in the Company's assets and profits prorata to the number of outstanding shares.

6.5. Shares are freely transferable among shareholders. Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Luxembourg civil Code.

6.6. Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless a general meeting of the shareholders representing at least three-quarters of the Company's share capital shall have agreed thereto.

6.7. In the event of death, the transfer of the shares of the deceased shareholders to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required if the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**IV. Subordination, Assignment and Prohibition to seize the Company's assets or to petition for the Company's bankruptcy****Art. 7. Subordination, Assignment.**

7.1. The sole manager or the board of managers may provide that the rights of the Investors (as defined hereafter) and creditors may be subordinated to the payment of other Investors or creditors.

7.2. The term "Investors" shall refer to the largest extent and in a generic manner to any investor in the Company, having subscribed either to shares or fractional shares, Instruments or also having granted loans or other guarantees to the Company.

7.3. Subject to any specific prohibitions or limitations provided for in the contractual documents to which the Company is a party (including in relation with the issuance of Instruments), the Company is authorized to assign its assets provided such assignment is approved by a resolution of (i) the general meeting of shareholders and (ii) the sole manager or the board of managers, each identifying the assets subject to assignment.

**Art. 8. Prohibition to seize the assets of the Company or to petition for bankruptcy of the Company assets.**

8.1. Any Investor or creditor of the Company or any person who has entered into a contractual relationship with the Company agrees neither (1) to seize any assets of the Company, nor (2) to petition for bankruptcy of the Company or request the opening of any other collective or reorganisation proceedings against the Company.

**V. Management****Art. 9. Management.**

9.1. The Company is managed by one or several managers appointed by the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, which sets the term of its/their office. A manager does not need to be a shareholder.

9.2. A manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

**Art. 10. Decisions of the managers.**

10.1. If several managers are appointed, they shall form a board of managers. The board of managers shall be composed of at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager.

10.2. The board of managers shall meet as often as the Company so requires or upon request of any manager, at the place indicated in the convening notice.

10.3. The board of managers shall choose among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers, in his absence, the board of managers shall, at the majority of their votes, appoint another manager as chairman pro tempore.

10.4. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the circumstances of the emergency shall be mentioned in the convening notice.

10.5. No convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the written consent of each member of the board of managers, such consent being given in original, fax or electronic mail (without electronic signature) or any other communication means. No convening notice shall be required for a meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

10.6. Any manager of a Class may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager of the same Class as his proxy in writing, by fax or electronic mail (without electronic signature) or any other similar means of communication.

10.7. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference or other communication means allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

10.8. The board of managers can deliberate or act only if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present or represented at the meeting. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting to the extent that at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager shall have voted in favor of such decision.

10.9. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed either by the chairman or by one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager.

10.10. Written resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held by the board of managers. Such signatures may appear on a single or several counterpart (s) in original or copy delivered by fax, electronic mail or any other communication means.

#### **Art. 11. Powers of the manager(s).**

11.1. All powers not expressly reserved by the Company Law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competences of the sole manager or the board of managers, as the case may be. The sole manager or the board of managers, as the case may be, shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose.

11.2. The sole manager or the board of managers, as the case may be, is authorized to delegate the daily management of the Company to one or several persons, who do not need to be managers.

11.3. Special and limited powers may be delegated by the sole manager or the board of managers, as the case may be, for determined matters and within a limited period of time to one or several persons, who do not need to be managers.

#### **Art. 12. Representation.**

12.1. The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or by the sole signature of at least one Class A Manager and one Class B Manager or the signature of any person to whom a signatory power shall be delegated in accordance with article 11.2. and 11.3. of these Articles.

#### **Art. 13. Manager's liability.**

13.1. A manager assumes, by reason of his mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company, provided such commitment complies with the Company Law and the Articles.

### **VI. Shareholding**

#### **Art. 14. Voting Rights.**

14.1. Each share entitles its holder to one vote.

14.2. Each shareholder may participate in the general meeting of the shareholders irrespective of the number of shares he owns.

#### **Art. 15. Powers.**

15.1. The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, assumes all the powers conferred to the general meeting of shareholders by the Company Law or these Articles.

#### **Art. 16. Decisions of the sole shareholder.**

16.1. Decisions of the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes.

16.2. Contracts entered into between the Company and the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes, except if such contracts relate to usual business operations of the Company entered into normal market conditions.

#### **Art. 17. Decisions of the general meeting of shareholders.**

17.1. Collective decisions of the shareholders may be taken either by holding a general meeting of shareholders or by written resolutions, if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25). In such event, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing. Each shareholder's signature may appear on a single or several counterpart(s), in original or copy delivered by fax, electronic mail or any other communication means.

17.2. Shareholders meeting shall be convened by the sole manager or by decision of the board of managers. It can also be convened by shareholders representing at least fifty per cent (50%) of the share capital of the Company. Minutes of shareholder meetings shall be signed either by the chairman of the meeting, if any, or by the shareholders attending the meeting.



17.3. The decisions of the general meeting of shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by the shareholders owning more than half of the share capital. However, an amendment to the articles of incorporation requires the approval of a majority of the shareholders representing at least three quarters of the share capital.

## VII. Financial year, Annual accounts, Auditors, Allocation of profits

### Art. 18. Financial year.

18.1. The Company's financial year begins on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> of December of each year.

### Art. 19. Annual accounts.

19.1. Each year, with reference to the end of the Company's financial year, the Company's accounts are drawn up, and the sole manager or the board of managers, as the case may be, shall prepare an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities. The inventory and the accounts shall be available for inspection by each shareholder at the Company's registered office.

### Art. 20. Independent Auditor(s).

20.1. The accounts of the Company are audited by one or more independent auditors (réviseur d'entreprises).

20.2. The independent auditor(s) shall be appointed by the sole manager or the board of managers of the Company, which shall determine their number and the duration of their appointment.

### Art. 21. Allocation of profits.

21.1. The net profit of the Company is equal to the gross profit as stated in the annual accounts less the general expenses, amortization and expenses.

21.2. Each year, an amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

21.3. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company by a decision of the general meeting of shareholders.

21.4. The manager, the board of managers or the general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers no later than two (2) months prior to the proposed distribution showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by the Articles.

## VIII. Dissolution, Liquidation

### Art. 22. Dissolution - Liquidation.

22.1. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or several liquidators who do not need to be shareholders, appointed by a decision of the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

22.2. The liquidation proceeds may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

## IX. General Provisions

**Art. 25.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Securitization Law and the Company Law.

**Art. 26.** These articles have been drawn up in a French and an English version. In the event of discrepancy between the two texts, the English version shall prevail.

### *Subscription and Payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appeared party has subscribed and fully paid up the following shares:

Subscriber	Number of shares	Aggregate Subscription price (EUR)	Payment (EUR)
Mr. Desmond Whyte . . . . .	125.-	12,500.-	12,500.-
Total: . . . . .	125.-	12,500.-	12,500.-

Evidence of the payment of the total subscription price has been given to the undersigned notary.

### *Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand fifty Euros (EUR 1,050.-).

### Extraordinary General Meeting

The sole shareholder has immediately taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.
2. The following persons are appointed as managers of the Company and shall be members of the Board of Managers of the Company for an undetermined period of time:

As Class A Manager(s):

- a) Mr. Desmond Whyte, Manager, born in Roscommon on 30 June 1949, residing at 59, Rue du Rhone, CH-1204 Geneva, Switzerland.

As Class B Manager(s):

- a) Mr. Denis Van den Bulke, lawyer, born in Liège on 10 July 1959, having his professional address at 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

and

- b) Ms. Laurence Jacques, lawyer, born in Verviers on 11 April 1977, having her professional address at 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le quatrième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Mr. Desmond Whyte, Manager, résidant au 59, Rue du Rhône, CH-1204 Genève, Suisse, ici représenté par Frédéric Paget, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire du comparant et du notaire instrumentant restera annexée au présent acte.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée sous le nom de Pan Peninsula Czech Opportunities S.à r.l. qui est constituée comme suit:

## I. Forme Juridique, Dénomination Sociale, Durée, Siège Social

### Art. 1<sup>er</sup>. Forme Juridique et Dénomination Sociale.

1.1. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Pan Peninsula Czech Opportunities S.à r.l. (la «Société») qui aura le statut d'une société de titrisation conformément à la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (ci-après la «Loi sur la Titrisation») et sera régie par les dispositions de la Loi sur la Titrisation, par la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales telle qu'amendée (la «Loi sur les Sociétés»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

### Art. 2. Durée.

2.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

### Art. 3. Siège social.

3.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

3.2. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant, ou du conseil de gérance, le cas échéant.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par décision de l'associé unique, ou le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des votants.

3.3. Il pourra être établi des succursales ou établissements de la Société à Luxembourg ou à l'étranger par décision du gérant unique ou du conseil de gérance, le cas échéant.

## II. Objet social

### Art. 4. Objet Social.

4.1. La Société a pour objet de conclure une ou plusieurs opérations de titrisations conformément à la Loi sur la Titrisation dans le sens le plus large qu'elle permet. La Société peut, dans ce contexte, acquérir ou assumer, directement ou indirectement, les risques, existants ou futurs, liés à la détention de titres, de créances, de titres d'emprunts ou d'obligations, avec une décote («distressed debt») ou non, de prêts et de biens meubles ou immeubles, tangibles ou

intangibles, de même que les risques résultants d'engagements assumés par des tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers en émettant des valeurs mobilières dont la valeur ou le rendement dépendent de ces risques, en une ou plusieurs opérations de façon régulière ou sur une base continue. La Société pourra assumer ces risques par l'acquisition de biens, de valeurs mobilières, l'octroi de garanties, ou en s'engageant par tout autre moyen. Elle pourra aussi disposer des titres et autres biens qu'elle détient, qu'ils soient présents ou futurs, dans la mesure prévue par la Loi sur la Titrisation et les Statuts.

4.2. La Société peut également dans ce contexte (i) acquérir, détenir et céder, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, des participations, droits, intérêts et engagements dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) acquérir, disposer et investir dans des actions, titres, actifs, bons de souscriptions, prêts, obligations, billets à ordre, avances et autres instruments de dette ou valeurs mobilières. La Société peut octroyer des gages et d'autres garanties et sûretés, de quelque nature que ce soit, à toute entité luxembourgeoise ou étrangère et conduire, de manière accessoire, des opérations de prêt de titres.

4.3. La Société peut également emprunter sous quelque forme que ce soit. La Société peut procéder à l'émission de titres de créances, d'obligations, d'effets à payer («notes») ou de tout instrument de dette, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et tout autre type de créance ou de valeurs mobilières dont la valeur ou l'intérêt est lié ou non à l'actif et au passif de la Société (ci-après les «Titres»).

4.4. La Société pourra passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme («futures»), opérations sur produits dérivés, marchés à prime, options, opérations de rachat, prêts de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société pourra, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

4.5. La Société pourra exercer tous investissements ou opérations de nature légale, commerciale, technique ou financière, et en général, toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet, ainsi que toutes opérations liées directement ou indirectement à la facilitation de l'accomplissement de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus.

### III. Capital Social et Parts Sociales

#### Art. 5. Capital Social.

5.1. Le capital social souscrit de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou diminué à tout moment par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés prise dans les conditions applicables pour la modification des Statuts.

5.3. La Société peut racheter ses propres parts sociales, dans les limites fixées par la Loi sur les Sociétés.

#### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Toutes les parts sociales sont nominatives et enregistrées dans un registre des associés conformément à la Loi sur les Sociétés.

6.2. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis sont tenus de nommer une seule personne pour se faire représenter auprès de la Société.

6.3. La Société peut avoir un ou plusieurs associés. Le décès ou la dissolution de l'associé unique n'entraînera pas la dissolution, liquidation ou tout autre événement similaire mettant un terme à la Société.

6.4 Chaque part sociale donne droit à son propriétaire à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.5. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les transferts de parts sociales doivent être actés par acte authentique ou par acte sous seing privé. Les cessions de parts sociales ne sont opposables à la Société ou aux tiers qu'après qu'elles aient été notifiées à la Société ou acceptées par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

6.6. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

6.7. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés moyennant l'agrément préalable de l'assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social. Le consentement n'est cependant pas requis lorsque les parts sont transmises à des ascendants, descendants, ou au conjoint survivant.

### IV. Subordination, Cession et interdiction de saisir les biens de la Société ou d'assigner la Société en faillite

#### Art. 7. Subordination, Cession.

7.1. Le gérant unique ou le conseil de gérance peut prévoir que l'exigibilité et le recouvrement des droits des Investisseurs (tels que définis ci-dessous) et des créanciers soient subordonnés au paiement d'autres Investisseurs ou créanciers.

7.2. Le terme «Investisseur» se réfère dans le sens le plus large et de manière générique à tout investisseur de la Société, que celui-ci ait investi par voie de souscription d'actions ou de fractions d'action, Titres ou qu'il ait octroyé à la Société des avances ou autres garanties.

7.3. Dans le respect des interdictions ou limites spécifiques stipulées dans les documents contractuels (y en ce compris les documents d'émission de Titres) auxquels la Société est partie, la Société pourra céder ses biens à condition qu'une telle cession fasse l'objet d'une approbation de (i) l'assemblée générale des associés, et (ii) du gérant unique ou du conseil de gestion de la Société, identifiant quels biens peuvent ainsi être cédés.

**Art. 8. Interdiction de saisir les biens de la Société ou d'assigner la Société en faillite.** Tout Investisseur ou tout autre créancier de la Société ou toute personne qui est contractuellement liée avec la Société accepte de ne pas (1) saisir les biens de la Société, ni (2) d'assigner la Société en faillite ou requérir contre la Société l'ouverture de toute procédure collective ou de réorganisations.

## V. Gestion

### Art. 9. Gestion.

9.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, laquelle fixera la durée de son/leur mandat. Un gérant ne doit pas nécessairement être un associé.

9.2. Tout gérant est révocable à tout moment, avec ou sans cause, par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

### Art. 10. Décisions des gérants.

10.1. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gestion. Le conseil de gestion devra être composé d'au moins un (1) gérant de Classe A et d'un (1) gérant de Classe B.

10.2. Le conseil de gestion se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur demande de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

10.3. Le conseil de gestion choisira parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gestion. Le président présidera à toutes les réunions du conseil de gestion, et en son absence, le conseil de gestion élira à la majorité des voix émises, un autre gérant en tant que président temporaire.

10.4. Avis écrit de toute réunion du conseil de gestion sera donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation.

10.5. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gestion de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite par l'accord de chaque membre du conseil de gestion de la Société donné par écrit en original, par fax ou courrier électronique (sans signature électronique) ou par tout autre moyen de communication. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si le lieu et l'endroit de la réunion ont été fixés au préalable par décision du conseil de gestion.

10.6. Tout gérant d'une Classe pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gestion en désignant par écrit un autre gérant de sa Classe en tant que mandataire en original, par fax ou courrier électronique (sans signature électronique) ou par tout autre moyen de communication.

10.7. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gestion par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

10.8. Le conseil de gestion ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins un (1) gérant de Classe A et un (1) gérant de Classe B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gestion sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, pour autant qu'au moins un (1) gérant de Classe A et un (1) gérant de Classe B ont voté en faveur de cette décision.

10.9. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gestion seront signés soit par le président, soit par un (1) gérant de Classe A et un (1) gérant de Classe B. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés soit par le président, soit par un (1) gérant de Classe A et un (1) gérant de Classe B.

10.10. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gestion dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, délivrées en original ou en copie par fax, courrier électronique ou tout autre moyen de télécommunications.

### Art. 11. Pouvoirs du/des gérant(s).

11.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi sur les Sociétés ou les Statuts sont de la compétence du gérant unique ou du conseil de gestion, selon le cas. Le gérant unique ou le conseil

de gérance, le cas échéant, aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

11.2. Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, est autorisé à déléguer la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes, gérant ou non.

11.3. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques et pour une durée limitée peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, gérant ou non, par le gérant unique ou par le conseil de gérance selon le cas.

#### **Art. 12. Représentation.**

12.1. La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou par la signature conjointe d'au moins un gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B ou de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 11.2. et 11.3 des Statuts.

**Art. 13. Responsabilités des gérants.** Un gérant ne contracte, à raison de son mandat, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est pris en conformité avec les Statuts et la Loi sur les Sociétés.

### **VI. Associés**

#### **Art. 14. Droits de Vote.**

14.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une voix.

14.2. Chaque associé peut participer à l'assemblée générale des associés quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

**Art. 15. Pouvoirs.** L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, exercent tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi sur les Sociétés ou ces Statuts à l'assemblée générale des associés.

#### **Art. 16. Décisions de l'associé unique.**

16.1. Les décisions de l'associé unique seront soit prises par écrit soit consignées dans un procès-verbal.

16.2. Les contrats conclus entre la Société et l'associé unique doivent être passés par écrit ou consignés dans un procès-verbal, sauf le cas où ces contrats concernent des opérations courantes de la Société conclues à des conditions normales de marché.

#### **Art. 17. Décisions de l'assemblée générale des associés.**

17.1. Les décisions collectives des associés peuvent être prises soit par la tenue d'une assemblée générale des associés, soit par résolutions écrites, si le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq (25). En pareille hypothèse, chaque associé recevra le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et exprimera son vote par écrit. La signature de chaque associé pourra être apposée sur un seul document ou sur plusieurs copies délivrées en original ou par fax, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication.

17.2. L'assemblée des associés doit être convoquée par le gérant unique ou par une décision du conseil de gérance. Elle peut également être convoquée par les actionnaires représentant au moins cinquante pourcent (50%) du capital social de la Société. Les procès-verbaux des assemblées générales des associés sont signés soit par le président de la réunion, le cas échéant, ou par les actionnaires présents à l'assemblée.

17.3. Les décisions de l'assemblée générale des associés ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

### **VII. Exercice social, Comptes annuels, Répartition des bénéfices**

**Art. 18. Exercice social.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 19. Comptes annuels.** Chaque année à la date à laquelle les comptes sont arrêtés, le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, dresse les comptes annuels et un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. L'inventaire et le bilan seront disponibles pour inspection par tout associé au siège social.

#### **Art. 20. Réviseur(s) d'entreprise(s).**

20.1. Les comptes de la Société sont vérifiés par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprise(s).

20.2. Le(s) réviseur(s) d'entreprise(s) est/sont nommé(s) par le gérant unique ou le conseil de gérance, qui déterminera leur nombre et la durée de leur fonction.

#### **Art. 21. Répartition des bénéfices.**

21.1. Le bénéfice net de la Société correspond au résultat brut tel que déterminé dans les comptes annuels au compte de résultats, diminué des frais généraux, amortissements et dépenses.

21.2. Chaque année, il est prélevé sur le bénéfice net de l'exercice cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

21.3. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun dans la Société par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

21.4. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués conformément aux conditions énoncées par la loi. Le gérant, le conseil de gérance ou l'assemblée générale des actionnaires peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance dans les deux (2) mois précédant la distribution proposée, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

## VIII. Dissolution, Liquidation

### Art. 22. Dissolution - Liquidation.

22.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés selon le cas, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

22.2. Les produits de la liquidation de la Société seront distribués aux associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

## IX. Dispositions générales

**Art. 23.** Tout ce qui n'est pas réglé par les Statuts sera réglé conformément à la Loi sur la Titrisation et la Loi sur les Sociétés.

**Art. 24.** les présents statuts sont rédigés en langue anglaise suivis d'une version française. En cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

### *Souscription et Paiement*

Les Statuts de la Société ayant été ainsi déterminés par la partie comparante, la partie comparante a entièrement souscrit et libéré les parts sociales suivantes:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Prix de souscription total (EUR)	Paiement
M. Desmond Whyte . . . . .	125.-	12.500,-	12.500,-
Total: . . . . .	125.-	12.500,-	12.500,-

La preuve du paiement du total du prix de souscription a été fournie au notaire instrumentant.

### *Evaluation des frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont évalués à environ mille cinquante Euros (EUR 1.050,-).

### *Assemblée générale extraordinaire*

L'associé unique a immédiatement pris les décisions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à L-2163 Luxembourg, 35, Avenue Monterey.
2. Les personnes suivantes sont nommées en tant que membre du conseil de gérance de la Société pour une durée indéterminée:

#### *Gérant(s) de Classe A*

a) M. Desmond Whyte, Manager, né à Roscommon le 30 Juin 1949, résidant au 59, Rue du Rhône, CH-1204 Genève, Suisse.

#### *Gérant(s) de Classe B*

b) M. Denis Van den Bulke, Avocat, né à Liège le 10 juillet 1959, résidant professionnellement au 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg; et

c) Mme Laurence Jacques, Avocat, née à Verviers le 11 avril 1977, résidant professionnellement au 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.



Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent acte qu'à la requête du comparant les présents statuts sont rédigés en langue anglaise suivis d'une version française. A la requête du comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé Paget, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, le 05 septembre 2012. Relation: LAC/2012/41460. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Frising.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 10 septembre 2012.

Référence de publication: 2012115516/508.

(120155859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2012.

---

**Jawhara S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 136.992.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2012.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012116495/12.

(120156980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**Marelle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 131.549.

RECTIFICATIF

Déposé le 13/06/2012 au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg

La mention rectificative remplacera la précédente version déposée.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2012.

Référence de publication: 2012116536/13.

(120156844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**NSS Sub Feeder S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.502,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 143.792.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 septembre 2012.

Référence de publication: 2012116577/10.

(120156752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

---

**OCM Cineplex Galaxy S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 102.995.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.09.2012.

Szymon DEC

Gérant

Référence de publication: 2012116580/12.

(120157042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2012.

**Melina S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 50.755.

—  
RECTIFICATIF

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 10 août 2012*

Ce dépôt rectificatif remplace la version déposée antérieurement le 27 août 2012 sous le No: L120149307

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Luc HANSEN, administrateur démissionnaire en date de ce jour.

- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour extrait conforme

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration du 10 août 2012*

Est élu Président du Conseil d'administration Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L- 1653 Luxembourg, qui déclare accepter. La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Luxembourg, le 31 août 2012.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012115492/25.

(120155495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2012.

**Digipay Group S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.959.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 Août 2012 ( Complément )*

Démission d'un administrateur

Madame Christelle WALLOIS

Nomination d'un nouvel administrateur

Est nommé en qualité d'administrateur pour un mandat qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016:

- Monsieur Ali Christophe S-N-P dit TOUATI

Né le 31 mars 1969 à Villeneuve St. Georges (F)

Demeurant 90 rue Germaine et Roger Lefèvre, F-91550 Paray-Vieille-Poste

Changement d'adresse d'un administrateur

- Monsieur Patrick MOYNIER

46a, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012115308/21.

(120155496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2012.